

Projet d'arrêté relatif à l'ouverture et la clôture de la chasse 2020-2021

Horodateur	VOS COMMENTAIRES	Le cas échéant, nom de la structure que vous représentez	Synthèse des observations
2020/04/29 10:44:33 AM UTC+2	La délégation LPO-Ile-de-France de la LPO France est membre de la CDCFS 77, lors de la consultation électronique qui a eu lieu du 14 au 20 avril 2020 elle a voté contre l'ouverture cet arrêté, et elle émet donc, lors de cette consultation, un avis défavorable pour les raisons suivantes : -Concernant la chasse au sanglier il est proposé une ouverture à partir du 1er juin, et une prolongation de la chasse jusqu'au 31 mars -Concernant la chasse au chevreuil il est proposé une ouverture à partir du 1er juin -Concernant la chasse au renard il est proposé une ouverture à partir du 1er juin On arrive ainsi à des périodes de chasses en pleine période de reproduction des autres espèces de la faune sauvage, avec des tirs en mars, et de juin à août, ce qui provoque un dérangement certain de ces espèces et ne peut que nuire à leur succès reproducteur. Les sangliers peuvent effectivement, dans ces périodes, causer les dégâts aux cultures mais les interventions doivent être ponctuelles, et d'autres moyens que les tirs privilégiés (effarouchement, agrainage bien pensé, clôtures électriques...). De plus en dehors du dérangement des autres espèces, les individus tués peuvent aussi avoir des jeunes en cours d'élevage, et c'est aussi les condamner à mourir dans des conditions peu éthiques. Il est, également, une nouvelle fois oublié le rôle essentiel d'auxiliaire agricole du renard, en particulier dans la lutte contre les rongeurs, qui sont des ravageurs des cultures, dont il en consomme en moyenne 6 000 par an.	LPO IDF	Contre la chasse en période estivale
2020/04/29 12:15:11 PM UTC+2	Contre les autorisation préfectorales pour la chasse		Opposition de principe
2020/05/07 8:55:15 PM UTC+2	Je m'insurge contre toutes les dispositions qui en final n'ont comme effet que la destruction réglementée de la biodiversité, et contre toutes les lois votées par des élus qui n'ont que faire des souhaits de leurs électeurs, ayant bien volontairement omis de préciser dans leurs campagnes électorales qu'ils étaient tout à fait favorables à cette destruction organisée. J'adhère à l'argumentation des nombreux scientifiques qui prouvent et reprochent que votre projet est une atteinte au monde animal et par contrecoup à l'humanité.		Opposition de principe
2020/05/08 12:23:19 PM UTC+2	Défavorable, s'il vous plaît , une majorité flagrante de personne souhaite pouvoir vivre une année sans coups de feu récurrent, avec des espaces verts accessible sans danger pour mener des activités économiques ou non sans détruire la nature. De plus en cet période de confinement, un retour massif de l'homme en milieu naturel risque fortement de perturber la faune sauvage alors rajouter à cela les chasseurs dérangeant la faune entière pour quelques sangliers agrainés,non merci..		Opposition de principe
2020/05/08 1:50:14 PM UTC+2	Non à une augmentation de la saison de la chasse qui est déjà bien trop longue.		Contre la chasse en période estivale
2020/05/08 2:00:24 PM UTC+2	Je suis tout à fait défavorable à cet arrêté car je ne trouve pas humain d'ouvrir la chasse en période de reproduction des animaux chassés.		Contre la chasse en période estivale
2020/05/08 3:19:00 PM UTC+2	La période d'ouverture est excessivement longue et va perturber les autres espèces lors des périodes de reproductions . Je suis totalement contre, la chasse est déjà permise jusqu'en mars et reprendrait en juin \$ peu de trêve pour les espèces qui sont dérangées		Contre la chasse en période estivale
2020/05/08 5:23:23 PM UTC+2	Je ne suis pas d'accord avec ce projet car malgré ce que nous apprend la crise actuelle sur la nécessité de revoir nos rapports avec la nature et la biodiversité, on prend les mêmes mesures et on recommence les mêmes erreurs....		Opposition de principe
2020/05/08 6:42:45 PM UTC+2	renards et blaireaux ne sont pas des nuisibles.Les renards sont des auxiliaires des agriculteurs,qui s'autorégulent lorsqu'il n'y a pas assez de proies.Les chasseurs veulent juste prêter leur "poules" d'élevage.		Opposition de principe
2020/05/08 6:56:41 PM UTC+2	Période de chasse trop longue : elle met en danger la pérennité de certaines espèces qui sont en période de reproduction		Opposition de principe
2020/05/09 11:13:22 AM UTC+2	Je suis opposée à l'ouverture de la chasse surtout en été au moment où la nature est en plein épanouissement. La chasse à courre aussi est une pratique peu glorieuse et obsolète tout en été		Opposition de principe
2020/05/09 11:30:10 AM UTC+2	Bonjour, Avec ce que nous venons de vivre je pense que la Terre, nous demande de changer nos habitudes et cela commence par la chasse! Tuer, juste pour le plaisir. Il faut que nos élus montrent l'exemple d'une société respectueuse de la Terre, sans elle nous ne sommes rien et le covid nous a bien prouvé qu'il faut respecter les animaux. Pourquoi ne pas accorder du répit à des êtres qui n'ont aucun moyen de se défendre. Ne vous laissez pas influencer par les lobbys de chasse si puissant en France. Laissons un avenir à nos enfants, une planète saine et où ils pourront voir des animaux! Merci de votre compréhension. Bien à vous,		Opposition de principe
2020/05/09 11:40:08 AM UTC+2	Je suis opposée à l'ouverture de la chasse en été, surtout après ces mois de confinement où les animaux ont pris l'habitude d'être presque sans présence humaine sur leurs territoires.	Aucune	Contre la chasse en période estivale
2020/05/09 12:56:29 PM UTC+2	Je suis en désaccord avec toute forme de chasse de mai à fin septembre . En dehors du danger que cela représente pour la pratique de toutes autres activités extérieures ( randonnées, vtt , pratiques équestres, promenades familiales ect...) la faune sauvage a besoin de paix pour se reproduire ,se nourrir , élever les petits. La planète n'appartient pas aux humains ,la vie se respecte pour tous ! Quand au renard , son utilité est essentiel, entre autres pour lutter contre les maladies transmises par les tiques !		Contre la chasse en période estivale
2020/05/09 1:14:40 PM UTC+2	C DE LA MERDE		Opposition de principe
2020/05/09 2:11:32 PM UTC+2	Monsieur le Préfet de Seine et Marne, Je suis contre les modifications de dates de chasse pour les sangliers, chevreuil et renard. « La biodiversité est un sujet aussi important que le changement climatique et nous ne pouvons gagner cette bataille qu'en mettant ces deux objectifs ensemble. » cit. E. Macron Président de la République Je suis défavorable aux modifications de dates suivantes : - Concernant la chasse au sanglier il est proposé une ouverture à partir du 1er juin, et une prolongation de la chasse jusqu'au 31 mars - Concernant la chasse au chevreuil il est proposé une ouverture à partir du 1er juin - Concernant la chasse au renard il est proposé une ouverture à partir du 1er juin En se permettant de chasser des espèces en pleine période de reproduction des autres espèces de la faune sauvage, avec des tirs en mars, et de juin à août, ce qui provoque un dérangement certain de ces espèces et ne peut que nuire à leur succès reproducteur. Je trouve qu'il est très dangereux de rajouter des périodes de chasse spécialement pendant les mois d'été qui sont favorables au tourisme. Pour nos campagnes il est très important et égale au moins les enjeux de l'agriculture l'été. Les accidents mortels arrivent ! Nous allons faire fuir nos touristes et surtout en cette année si particulière de confinement COVID 19, il est très important que de pouvoir jouir de nos espaces naturels en toute sécurité. Nos forêts et nos campagnes doivent garder leur usage de plaisance. Trop de personnes se comportent en propriétaires des espaces naturels avec leurs fusils. Et il faut avant tout interdire l'élevage et l'importation de gibier à des fins de chasse, le nourrissage des animaux sauvages pour leur permettre de proliférer ... Commençons par mieux encadrer la chasse amateur, avant de laisser tout faire à tout va. Il y a encore trop d'abus. Je suis contre les modifications de dates de chasse pour les sangliers, chevreuil et renard.		Contre la chasse en période estivale
2020/05/09 2:12:31 PM UTC+2	Monsieur le Préfet de Seine et Marne, Je suis contre les modifications de dates de chasse pour les sangliers, chevreuil et renard. « La biodiversité est un sujet aussi important que le changement climatique et nous ne pouvons gagner cette bataille qu'en mettant ces deux objectifs ensemble. » cit. E. Macron Président de la République Je suis défavorable aux modifications de dates suivantes : - Concernant la chasse au sanglier il est proposé une ouverture à partir du 1er juin, et une prolongation de la chasse jusqu'au 31 mars - Concernant la chasse au chevreuil il est proposé une ouverture à partir du 1er juin - Concernant la chasse au renard il est proposé une ouverture à partir du 1er juin Le renard est un animal bien capable de nous rendre des services écologiques... à condition de ne plus le chasser ! De par sa prédation naturelle, il contribue très largement aux équilibres des populations de rongeurs et à la santé des écosystèmes si bien décrite par le forestier Aldo Leopold. En permettant la chasse d'espèces en pleine période de reproduction, avec des tirs en mars, et de juin à août, l'on provoquera un dérangement certain de ces espèces qui ne peut que nuire à leur succès reproducteur. Il est également très dangereux de rajouter des périodes de chasse pendant les mois d'été favorables au tourisme. Il s'agit non seulement d'un enjeu de sécurité des touristes, mais aussi d'un enjeu économique majeur. Des accidents mortels occasionnés par la chasse feraient fuir les touristes! Nos forêts et nos campagnes doivent garder leur usage de plaisance en toute tranquillité. Trop de personnes se comportent en propriétaires des espaces naturels avec leurs fusils. Par ailleurs, il faut interdire l'élevage et l'importation de gibier à des fins de chasse ainsi que le nourrissage des animaux sauvages pour leur permettre de proliférer dans le seul but de les tuer ensuite avec un fusil. Je suis opposé aux modifications de dates de chasse pour les sangliers, chevreuil et renard.		Contre la chasse en période estivale
2020/05/09 2:31:30 PM UTC+2	Je suis défavorable à cet arrêté. Avec lui la chasse a lieu en pleine période de reproduction des autres espèces de la faune sauvage, avec des tirs en mars, et de juin à août, ce qui provoque un dérangement certain de ces espèces et ne peut que nuire à leur succès reproducteur. Pour le renard, c'est un auxiliaire agricole du renard, en particulier dans la lutte contre les rongeurs, qui sont des ravageurs des cultures, dont il en consomme en moyenne 6 000 par an. Le chasser n'a pas de sens...		Contre la chasse en période estivale
2020/05/09 2:46:39 PM UTC+2	L'ouverture de la chasse le 1 juin constituerait une agression supplémentaire contre ces espèces vivantes et l'environnement en général . Aucune période de l'année ne serait épargnée par la chasse, avec la mort d'êtres vivants au moment où ils font et élèvent leurs petits, et où beaucoup de personnes marchent dans la campagne. Pas d'allongement de la période de chasse, mais sa diminution est indispensable si l'on prétend préserver l'environnement !		Contre la chasse en période estivale
2020/05/09 2:52:43 PM UTC+2	Monsieur, Madame, Je tenais à vous faire part de mon exaspération quant à votre choix de permettre la réouverture de la chasse en été. Cet été devrait être réservé aux promeneurs et aux amoureux de la nature. Nous allons sortir du confinement et nous avons besoin de profiter de la nature en toute sécurité sans avoir à se soucier des chasseurs. Merci de votre attention. Cordialement,		Opposition de principe
2020/05/09 3:01:05 PM UTC+2	Mais c est ultra dangereux de rouvrir la chasse à une époque où tout le monde a besoin de ressortir ! C est de l inconscience générale !		Opposition de principe
2020/05/09 3:11:48 PM UTC+2	Contre !!		Opposition de principe
2020/05/09 5:31:17 PM UTC+2	Il serait de bon ton de pouvoir profiter de nos forêts cet été sans craindre une balle perdue, d'autant plus qu'avec la crise sanitaire actuelle nous n'auront probablement que peu d'endroits disponibles pour nous promener. Je suis donc opposé à l'ouverture de la chasse cet été.		Contre la chasse en période estivale
2020/05/09 6:08:34 PM UTC+2	Je voulais montrer mon indignation face à votre choix de la réouverture de la saison de la chasse au 1er juin. Je vous joins à ne pas permettre cette ouverture de la chasse pour le respect du vivant	moi-même	Contre la chasse en période estivale
2020/05/09 6:21:55 PM UTC+2	Les périodes de chasse que vous proposez semblent se situer en pleine période de reproduction de nombreuses espèces et donc risquent de porter préjudice à celles-ci. Ne pouvez-vous rester éthiques et arrêter de prétendument protéger des cultures alors que les dégâts estimés se montent à 5,000 € par an pour le blaireau par exemple. D'autre part, vous passez sous silence le rôle primordial du renard dans la destruction des rongeurs, 6,000 par an . Enfin, les tirs représentent une gêne incontestable pour la population humaine en ces temps de pollution sonore indésirable. Bref, ne peut-on arrêter de favoriser quelques individus porteurs de fusil sous prétexte qu'ils possèdent aussi une carte d'électeur sans considération pour la faune sauvage et la vraie nature? Merci de prendre ces avis en considération.		Opposition de principe
2020/05/09 6:27:10 PM UTC+2	Je suis opposée à la réouverture de la chasse		Opposition de principe
2020/05/09 7:08:38 PM UTC+2	je suis contre l ouverture de la chasse en ete	moi meme	Contre la chasse en période estivale
2020/05/09 7:23:18 PM UTC+2	Je suis opposée à ce projet d'arrêté : très dangereux pour les promeneurs en forêt .		Opposition de principe

Projet d'arrêté relatif à l'ouverture et la clôture de la chasse 2020-2021

Horodateur	VOS COMMENTAIRES	Le cas échéant, nom de la structure que vous représentez	Synthèse des observations
2020/05/09 8:47:38 PM UTC+2	Je suis totalement contre la réouverture de la chasse surtout pendant les mois d'été. La biodestruction n'est pas nécessaire, la nature peut tout à fait s'autoréguler sans apport de nourriture et d'animaux issus d'élevage. De plus, c'est extrêmement dangereux. A plusieurs reprises, des chasseurs ont tiré dans ma direction alors que je promenais avec mes chiens et une autre fois, lorsque je me promenais avec mon cheval qui s'est emballé ! Mes punitions pour avoir été présente : mon jardin a été saccagé et j'ai eu des nuisances téléphoniques.		Contre la chasse en période estivale
2020/05/09 10:55:16 PM UTC+2			Sans avis
2020/05/09 11:10:15 PM UTC+2	Opposée à la chasse en été		Contre la chasse en période estivale
2020/05/10 8:00:35 AM UTC+2	La chasse dure déjà bien assez longtemps et il est anormal que des chasseurs s'approprient les territoires fréquentés en périodes estivales par les promeneurs et surtout en pleine période où les naissances ont eu lieu et que les jeunes ont encore besoin de leur parents pour subvenir encore à leur besoins et à leur éducation. C'est incompréhensible que des chasseurs et les préfets ne comprennent pas ça !	ASPAS et moi-même	Contre la chasse en période estivale
2020/05/10 9:49:23 AM UTC+2	ASSEZ d'autorisations et de prolongations des périodes de chasse. Nous avons tous besoin de sauver la biodiversité et de protéger TOUTES LES ESPECES. Chasseurs est antinomique de la protection de la nature. La nature ne leur appartient pas : 1.5 Million de chasseurs et 67 Millions de français !		Opposition de principe
2020/05/10 10:17:57 AM UTC+2	Bonjour, Vous effectuez actuellement une consultation publique concernant la chasse. C'est dans ce cadre que je viens vous donner mon avis. Je suis absolument contre le fait d'étendre la période sur laquelle les chasseurs peuvent investir le territoire. Il faudrait même la restreindre. Cela représente un danger pour toutes les activités extérieures que nous souhaiterions exercer en famille et sur lesquelles nous devons tirer une croix dès que la chasse est ouverte, de peur de se prendre une balle. Les accidents sont de plus en plus nombreux, et les sanctions bien évidemment pas à la hauteur des conséquences de leurs actes. Par ailleurs, la faune et la flore subissent déjà un fort impact de l'activité humaine venant de toute part (pollution, empoisonnement, accident). Les animaux ont besoin de paix et tranquillité pour se reproduire, se nourrir et tout simplement pour vivre. Pour tous ces arguments et tant d'autres (on pourrait en écrire un livre), je suis CONTRE. Il est temps d'évoluer, de tirer les conséquences de nos actes, de comprendre les signaux que nous envoient la planète. Et il est temps d'abolir ces actes de cruauté injustifiés, d'arrêter cet acharnement envers les autres espèces animales. L'Homme cause bien plus de dégâts que les animaux ! Bien que les chasseurs essaient de nous faire croire le contraire pour justifier leurs actes immondes. Espérant que vous prendrez en considération ces arguments.		Contre la chasse en période estivale
2020/05/10 10:57:56 AM UTC+2	Contre la réouverture de la chasse. Les beaux jours revenant nous souhaitons pouvoir nous promener sereinement dans notre belle campagne. Les animaux ont aussi le droit a un peu de repit.		Opposition de principe
2020/05/10 12:02:29 PM UTC+2	Pour ma part je suis contre la chasse. Je ne veux pas de votre projet. Tout d'abord pour les animaux foutez leurs la paix. De plus pour nous les promeneurs, nous ne pourrions plus aller dans les forêts, de peur de se faire tirer dessus par un chasseur a avidité de tuer a tout pris		Opposition de principe
2020/05/10 12:10:16 PM UTC+2	Je m'oppose à l'ouverture de la chasse en été. Je suis en désaccord avec toute forme de chasse. En dehors du danger que cela représente pour la pratique d'activités extérieures (randonnées, vtt, pratiques équestres, promenades familiales ect...) la faune sauvage a besoin de paix pour se reproduire, se nourrir, et élever ses petits.		Contre la chasse en période estivale
2020/05/10 12:13:56 PM UTC+2	Non à cet arrêté préfectoral car il est basé sur des concepts erronés. Par ailleurs l'arrêté étant déjà rédigé est ce que cette consultation publique sert à quoi que ce soit?		Opposition de principe
2020/05/10 12:35:46 PM UTC+2	Je vous fais part de mon opposition à l'ouverture de la chasse en été. En effet, je suis en désaccord avec toute forme de chasse. En dehors du danger que cela représente pour la pratique d'activités extérieures (randonnées,vtt, pratiques équestres, promenades familiales ect...) la faune sauvage a besoin de paix pour se reproduire, se nourrir, et élever ses petits.		Contre la chasse en période estivale
2020/05/10 1:18:46 PM UTC+2	Bonjour, Je suis opposé à cela car : 1/ risque accru d'accident avec les randonneurs 2/ l'été est dédié aux vacances scolaires, les balades avec enfants incompatibles de cette activité 3/ la nature n'a vraiment pas besoin de ces prétendus prélèvements qui sont en fait uniquement une activité de loisir malsaine pour le plaisir de tuer. 4/ les espèces autorisées le sont pour des raisons fallacieuses sous pression des lobbies. Chacune a son utilité 5/ les plombs utilisés par les Chasseurs se retrouvent par milliers de tonnes dans la nature et donc tôt ou tard dans les nappes phréatiques. Il faut limiter les périodes et réduire la liste des espèces. Nous sommes le pire pays en Europe et i. Autorise des espèces menacées ! Quelle belle politique contradictoire avec le soi disant make the planet great again. Alors stop Merci de votre considération.	Verger a rebais, dans le 77 dont je suis propriétaire	Contre la chasse en période estivale
2020/05/10 3:17:46 PM UTC+2	Bonjour, je suis opposé à l'ouvrir de chasse à cette période.		Contre la chasse en période estivale
2020/05/10 4:09:38 PM UTC+2	Bonjour, je suis très favorable à ce projet d'arrêté concernant les dates d'ouverture et de clôture de la chasse en Seine-et-Marne, en effet je chasse de temps en temps dans ce département et il me semble important de continuer à réguler les populations de grand gibier notamment dans un objectif de maîtrise sanitaire et de maîtrise des coûts financiers des dégâts de grand gibier, intégralement à la charge des chasseurs.		Favorable
2020/05/10 4:12:31 PM UTC+2	Bonjour, Je suis favorable à l'ouverture de la chasse en été pour certaines espèces.Très cordialement.	Je suis occasionnellement chasseur dans le département	Contre la chasse en période estivale
2020/05/10 5:08:25 PM UTC+2	Je m'oppose à la réouverture de la chasse à cette période. Nous devons pouvoir profiter des espaces sans contraintes et surtout sans peur.		Contre la chasse en période estivale
2020/05/10 5:25:54 PM UTC+2	Je m'oppose à la réouverture de la chasse à cette période		Contre la chasse en période estivale
2020/05/10 7:11:42 PM UTC+2	Madame,monsieur, Merci pour votre consultation et je vais pouvoir exprimer mon désaccord profond vis à vis de toute forme de chasse et en particulier vis à vis de toute prolongation de la durée de chasse. Nous avons besoin de marcher en famille dans la nature sans crainte des chasseurs qui effraient les animaux,les empêchent de se reproduire,et peuvent nous blesser d'un coup de feu . Les chasseurs ne régulent rien,ils tuent pour le plaisir et ne sont pas compétents pour gérer une biodiversité indispensable à notre équilibre humain. Les chasseurs:qui sont-ils? Il faudrait effectivement faire une étude sociologique? En tout cas des passionnés d'armes donc en synergie avec les fabricants d'armes. Mais je vous en prie laissez nous retourner dans la nature,emmener nos enfants sans crainte et les laisser s'émerveiller devant un chevreuil paisible ou bien un pic noir qui tambourine sur un tronc. Merci de voter consultation et pourrais -je avoir les résultats ? Dominique Chambard		Contre la chasse en période estivale
2020/05/10 7:28:09 PM UTC+2	je suis défavorable à l'ouverture de la chasse dans le 77 au 1er juin 2020		Contre la chasse en période estivale
2020/05/10 7:38:29 PM UTC+2	Bonjour. Je souhaite vous faire part de mon opposition au projet d'ouverture de la chasse le 1er juin. Il est primordial et urgent de laisser du répit aux animaux, à la nature. De plus, avec la sortie du confinement nous serons nombreux à vouloir nous promener en famille, avec nos chiens ou nos chevaux dans la campagne, les forêts... et nous voulons le faire sans crainte d'une balle perdue. La nature doit pouvoir être partagée, en toute sécurité, surtout en cette période estivale. La chasse en été peu également nuire au tourisme, notamment au tourisme de pleine nature, qui a beaucoup souffert de cette longue période de confinement. La chasse n'est pas une priorité et elle n'est pas indispensable au redressement de l'économie. Par contre le tourisme lui au moins qu'on lui donne toutes ses chances cet été ! NON A LA CHASSE EN ETE ! Au nom de toute ma famille, je vous remercie. Cordialement, Sandrine d'Aboville		Contre la chasse en période estivale
2020/05/10 9:33:42 PM UTC+2	Le pays ou les chasseurs sont rois. Ils vont maintenant pouvoir tirer sur tout ce qui bouge dès le 1er juin période de reproduction des animaux et période ou on pouvait espérer se promener tranquillement en famille dans la nature. Honte à ce pays qui autorise la chasse en été !!! L'autome ne suffit plus aux vándards soutenus par les pouvoirs publics.Je suis contre ce projet d'arrété.		Opposition de principe
2020/05/10 11:27:45 PM UTC+2	Je m'oppose à la réouverture de la chasse sur cette période		Contre la chasse en période estivale
2020/05/11 12:27:34 AM UTC+2	Consultation publique. Avis favorable a toutes les types de chasses ET régulation, pour toutes les espèces, toute l'année, par les chasseurs, les piégeurs ET les gardes chasse particulier assermenté. Pour la gestion de la chasse par la FNC, les FDC et les détenteurs du droit de chasse. Pour le retour du droit d'affut sanglier.		Favorable
2020/05/11 5:18:10 AM UTC+2	opposé à l'ouverture de la chasse en été		Contre la chasse en période estivale
2020/05/11 6:24:47 AM UTC+2	Je m'y oppose		Opposition de principe
2020/05/11 7:18:26 AM UTC+2	Contre l'ouverture de la chasse avant septembre		Contre la chasse en période estivale
2020/05/11 8:02:00 AM UTC+2	Ne pas rouvrir la chasse en juin. On ne peut plus se balader sereinement		Contre la chasse en période estivale
2020/05/11 9:03:23 AM UTC+2	Je suis totalement contre la réouverture de la chasse quelle qu'elle soit au 1er juin. En effet cette année très particulière et suffisamment anxyogène, va faire augmenter le nombre de promeneurs, coureurs, vélocyclistes, escaladeurs, cavaliers dans nos bois et forêts du 77 cet été suite au confinement et du coup augmenter encore les accidents de chasses ! Nous aimerions, nous aussi, pratiquer sereinement une activité en forêt sans aucun risque de se faire tirer dessus ! Comptait sur votre bon sens. cordialement.		Contre la chasse en période estivale
2020/05/11 10:03:32 AM UTC+2	Je suis contre ce projet d'allongement de la période de chasse. En effet, elle augmente le risque d'accident de chasse vis-à-vis du grand public. Surtout pendant cette période particulière où le public sera nombreux en forêt. D'un point de vue "régulation des populations", la situation que nous traversons ne justifie en rien l'explosion des populations citées dans l'article, aussi ce projet d'ouverture de chasse n'est pas justifié.		Contre la chasse en période estivale
2020/05/11 10:25:34 AM UTC+2	Je suis opposée à l'ouverture de la chasse en été (1er juin)		Contre la chasse en période estivale
2020/05/11 11:10:28 AM UTC+2	Je suis contre la réouverture de la chasse en été		Contre la chasse en période estivale
2020/05/11 11:15:43 AM UTC+2	Bonjour, Je suis contre la reprise de la chasse en juin. Cela devrait être une période de tranquillité pour la faune sauvage qui est soit en pleine période de reproduction ou bien qui doit s'occuper de ses petits. Les mois d'été sont également propices pour la population aux activités de plein air (randonnées pédestres ou équestres, balades en famille en forêt, promenades, vtt, ...), il serait normal de pouvoir en profiter sans crainte de se faire tirer dessus, et encore plus cette année où le tourisme vert va certainement connaître un essor du fait de l'impossibilité de se rendre à l'étranger. Pour toutes ces raisons, et outre le fait que j'estime que la chasse telle qu'elle est pratiquée en France est hautement nuisible à la nature en créant des déséquilibres, je m'oppose à cette reprise de la chasse en juin. Bien à vous, Laurence Grande		Contre la chasse en période estivale

Projet d'arrêté relatif à l'ouverture et la clôture de la chasse 2020-2021

Horodateur	VOS COMMENTAIRES	Le cas échéant, nom de la structure que vous représentez	Synthèse des observations
2020/05/11 11:18:06 AM UTC+2	Je suis contre l'ouverture de la chasse aux chevreuil, daim, sanglier et renard au 1er juin 2020. La date d'ouverture de la chasse doit débiter le 20 septembre 2020 et pas avant. Pour plusieurs raisons : des questions de sécurité, d'éthique et surtout que la chasse n'est plus aujourd'hui, une activité nécessaire. Les renards ne sont pas "susceptibles d'occasionner des dégâts" pour ne pas dire "nuisibles" contrairement à l'activité de la chasse. Aujourd'hui, durant la période de la chasse, j'ai peur de me promener en forêt, c'est une vérité.		Contre la chasse en période estivale
2020/05/11 12:56:50 PM UTC+2	Je suis opposée à l'ouverture de la chasse en été		Contre la chasse en période estivale
2020/05/11 1:56:39 PM UTC+2	Je pense que la chasse n'est pas nécessaire et que cette pratique venue d'une autre époque détruit le peu d'espace naturelle qu'il reste en fragilisant la faune sauvage ! La nature se régule très bien toute seule !		Opposition de principe
2020/05/11 2:03:30 PM UTC+2	Je m'oppose à l'ouverture de la chasse, la forêt va être le seul endroit où on va pouvoir se balader pendant des semaines. Je veux pouvoir le faire en sécurité, sans avoir peur pour mon chien ou mes enfants		Opposition de principe
2020/05/11 2:17:51 PM UTC+2	Je suis contre car la chasse est scientifiquement injustifiable (menace d'espèces en danger, non respect des règles de la part des chasseurs, danger pour les promeneurs, pratiques barbares, dérèglement des écosystèmes par l'introduction d'espèces d'élevage, etc...).		Opposition de principe
2020/05/11 3:25:23 PM UTC+2	Contre la réouverture au 1er juin 2020	personnel	Contre la chasse en période estivale
2020/05/11 3:43:24 PM UTC+2	Stop à la chasse, hivernale comme estivale.		Opposition de principe
2020/05/11 3:47:46 PM UTC+2	Rien ne justifie l'action de la chasse sur la biodiversité de notre département. Laisser la Nature s'autoréguler. Elle n'a certainement pas besoin de nous !!		Opposition de principe
2020/05/11 3:51:47 PM UTC+2	Contre un loisir issu du plaisir de tuer, qui menace les animaux menacés et les promeneurs.		Opposition de principe
2020/05/11 4:05:25 PM UTC+2	Non au projet de l'ouverture de la chasse, nous devons protéger la faune et non la détruire, vous n'êtes que destructions		Opposition de principe
2020/05/11 4:06:02 PM UTC+2	La décision de prolonger l'autorisation individuelle pour la chasse au sanglier, chevreuil et daim au 01/06 à partir de 8h00 est dangereuse et irresponsable. Alors que dans un contexte de crise u Covid-19 de nombreux Seine-et-Marnais seront certainement contraints de minimiser leurs déplacements pendant les vacances et souhaiteront profiter des espaces naturels du département, il est impératif de veiller à la sécurité de tous en période estivale. Le maintien de la chasse individuelle dans le département durant l'été 2020 pose à cet égard de graves questions de sécurité.	Je suis un particulier et un usager de la forêt à titre de loisir, inquiet de l'extension croissante de la saison de chasse et de ses conséquences sur la sécurité des autres usagers des forêts et autres espaces naturels du département.	Contre la chasse en période estivale
2020/05/11 4:34:12 PM UTC+2	Cher Préfet, La crise sanitaire que nous traversons et ces deux mois de confinement ont permis à tout un chacun de prendre du recul sur notre rapport à la nature. Pour de nombreux citoyens, soucieux de la préservation de notre bien commun, cela a été l'occasion d'une prise de conscience de l'impact indéniable de l'Homme sur les milieux naturels et les écosystèmes. En effet, l'origine même d'une telle pandémie réside dans notre intrusion et notre impact sur la nature et le vivant. Il en va donc à chacun de se questionner à son échelle, sur l'importance de nos décisions et notre capacité à agir. L'objectif final étant d'éviter un effondrement généralisé sur le plan environnemental, social et économique. La crise sanitaire que nous traversons a également démontré la nécessité absolue d'être à l'écoute de la communauté scientifique. En effet, au même titre que d'autres institutions, elle nous alerte, nous informe, et nous apporte les connaissances nécessaires aux prises de décisions éclairées. C'est dans ce sens que je fais échos au dernier rapport mondial IPBES[1] de 2019 qui nous alerte sur «le dangereux déclin de la nature» ainsi qu'«un taux d'extinction des espèces sans précédent et qui s'accroît». Cet état catastrophique est un véritable électrochoc que chacun ne mesure pas forcément tant il est diffus mais qui, dans un futur imminent, et si rien n'est fait, nous précipitera dans une crise bien plus importante que celle que nous traversons actuellement. Aussi, quand j'ai pris connaissance des différents projets d'arrêtés prévoyant l'extension des périodes de chasse dans certains départements dont le vôtre, avec parfois l'autorisation de méthode de chasse extrêmement barbare et relevant d'un autre temps (par exemple la vénerie sous terre), comment ne pas être en colère. Car, soit vous n'êtes pas à l'écoute des scientifiques, ou pire encore, il ne guide pas vos décisions en la matière. Je suis conscient, et beaucoup le sont, de la place que vous accordez envers les chasseurs. Mais les faits démontrent que la sauvegarde de la biodiversité n'est pas un objectif pour les chasseurs mais bien un prétexte pour eux afin d'agir à minima et dans l'unique but d'exercer leur «loisir» et de tuer près de 45 000 000 d'animaux en France par an[2]. Alors, Cher Préfet, au travers de cette lettre, je vous demande d'écouter les scientifiques qui vous diront mieux que moi en quoi la chasse telle qu'elle est pratiquée en France a un impact néfaste sur notre environnement, sur nos écosystèmes, et qu'elle n'est absolument pas la solution aux dégâts agricoles, ou transmissions de maladies (on le serait depuis) mais bien parfois l'origine du problème. Je pense notamment au développement de la maladie de Lyme sur notre territoire, ou par exemple au développement des populations de sangliers depuis les années 70. Cher Préfet, vous l'aurez compris, je suis bien opposé à cette extension de la période de chasse. Ce que j'espère davantage, c'est une prise de conscience qui guidera vos prochaines décisions. Car respecter et protéger le vivant est une nécessité absolue en ces temps de dérèglements climatiques et à l'heure où la biodiversité s'effondre. Je vous remercie de l'attention que vous porterez à cette consultation et je vous prie d'agréer, Cher Préfet, l'expression de ma haute considération. [1] Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services, rapport 2019 [2] Enquête nationale sur les tableaux de chasse à tir, ONCFS, saison 2013-2014, résultats nationaux		Opposition de principe
2020/05/11 4:40:13 PM UTC+2	Bonjour, Je suis en désaccord avec toute forme de chasse de mai à fin septembre. En dehors du danger que cela représente pour la pratique de toutes autres activités extérieures (randonnées, vtt, pratiques équestres, promenades familiales, etc...) la faune sauvage a besoin de paix pour se reproduire, se nourrir, élever les petits. La planète n'appartient pas aux humains, la vie se respecte pour tous. Quand au renard, son utilité est essentielle, entre autres pour lutter contre les maladies transmises par les tiques.		Contre la chasse en période estivale
2020/05/11 4:41:44 PM UTC+2	Je suis contre. La chasse n'est pas justifiable en raison de l'écologie, la sécurité et la biodiversité (menace d'espèces en danger, non respect des règles de la part des chasseurs, danger pour les promeneurs, dérèglement des écosystèmes par l'introduction d'espèces d'élevage).		Opposition de principe
2020/05/11 4:47:44 PM UTC+2	La période de chasse de septembre à février est déjà amplement suffisante. NON à la chasse estivale ! En tant que cavalière, je suis déjà privée de beaucoup de balades la moitié de l'année. Je crains toujours pour ma sécurité, celle de mon cheval et de mon chien à cause des balles perdues. Je ne peux plus m'approcher des bois. La faune sauvage ne connaîtrait plus le repos et serait obligée de toujours plus fuir hors de leur territoire, vers les villes. La période de chasse NE DOIT PAS être prolongée.		Contre la chasse en période estivale
2020/05/11 4:49:13 PM UTC+2	Je suis indignée par ce projet d'ouverture de la chasse en juillet. La saison de chasse n'a que fort peu été raccourcie par le confinement, il n'y a donc aucune raison de rouvrir plus tôt la chasse, alors que la saison de reproduction n'est pas terminée ou terminée depuis peu. Pourquoi une minorité de gens (les chasseurs) ont-ils toujours plus que les autres voix au chapitre?		Contre la chasse en période estivale
2020/05/11 5:16:01 PM UTC+2	Contre la chasse !!!!		Opposition de principe
2020/05/11 6:04:58 PM UTC+2	Non à l'ouverture précoce de la chasse en Seine et Marne		Contre la chasse en période estivale
2020/05/11 6:30:21 PM UTC+2	Il est aberrant d'autoriser la chasse en période de reproduction, qui plus est dans un contexte où la faune sera logiquement perturbée par le retour de la présence humaine dans la nature après la tranquillité du confinement.		Contre la chasse en période estivale
2020/05/11 6:37:27 PM UTC+2	À l'attention de la Direction Départementale des Territoires de Seine et Marne Je suis en désaccord avec toute forme de chasse de mai à fin septembre, donc contre l'ouverture au 1er Juin. En dehors du danger que cela représente pour la pratique des autres activités extérieures comme la randonnée, le vtt, les pratiques équestres, les promenades familiales etc., la faune sauvage a besoin d'être tranquille pour se reproduire, se nourrir et grandir. De plus, une forêt avec sa faune sauvage et sans chasseurs est un atout essentiel pour le tourisme de la région. Merci de ne pas permettre cette ouverture de la chasse dans ce beau département de la Seine et Marne. Cordialement	L214, AVA	Contre la chasse en période estivale
2020/05/11 7:28:14 PM UTC+2	Pour répondre, il suffit d'écrire son opposition à l'ouvertureLa période de chasse ordinaire ("ouverture générale") de septembre à février-mars suffit amplement. Il est aberrant d'autoriser la chasse en période de reproduction, qui plus est dans un contexte où la faune sera logiquement perturbée par le retour de la présence humaine dans la nature après la tranquillité du confinement.		Contre la chasse en période estivale
2020/05/11 7:30:55 PM UTC+2	La période de chasse ordinaire ("ouverture générale") de septembre à février-mars suffit amplement. Il est aberrant d'autoriser la chasse en période de reproduction, qui plus est dans un contexte où la faune sera logiquement perturbée par le retour de la présence humaine dans la nature après la tranquillité du confinement.		Contre la chasse en période estivale
2020/05/11 7:49:35 PM UTC+2	Je viens de prendre connaissance de la date d'ouverture de la chasse en Seine-Et-Marne et je dois dire que je suis contre. Je suis contre toute forme de chasse à partir de juin. Les espèces sont déjà chassées en automne et en hiver et ne méritent pas d'être persécutés en continu. Si on veut conserver la biodiversité en France, il est nécessaire de laisser les animaux tranquilles lors de leur période de reproduction et de nourrissage des petits. De plus, la chasse est pratiquée par une minorité de personnes, mais cette pratique paralyse la nature lors des périodes autorisées. La majorité des personnes souhaitant pratiquer une activité extérieure telles que la randonnée à pied/à cheval, du VTT, ou simplement des promenades familiales sont dans l'incapacité de le faire, ou alors c'est à leur risque et péril, et un accident est très vite arrivé dans le domaine de la chasse... Pourquoi toujours favoriser les mêmes personnes ? Pourquoi toujours penser que l'humain doit gérer la nature ? J'espère avoir été entendu.		Contre la chasse en période estivale
2020/05/11 9:36:34 PM UTC+2	Attention qu'au mois de juin, il va faire beau. Les familles vont sortir en forêt en même temps que les chasseurs. Vu qu'ils tirent n'importe comment, les accidents risquent d'augmenter.....		Contre la chasse en période estivale
2020/05/11 10:44:48 PM UTC+2			Sans avis
2020/05/12 1:16:50 AM UTC+2	Donc déjà que pendant les périodes de chasse, les chasseurs prennent plaisir à tuer de pauvres animaux, et ne sont pas punis lorsqu'ils descendent des cyclistes, vous profitez du confinement pour allonger la période de chasse en été ? Non à la chasse et à tous ces ivrognes de chasseurs, non à cet arrêté.		Contre la chasse en période estivale

Projet d'arrêté relatif à l'ouverture et la clôture de la chasse 2020-2021

Horodateur	VOS COMMENTAIRES	Le cas échéant, nom de la structure que vous représentez	Synthèse des observations
2020/05/12 7:57:40 AM UTC+2	<p>«On ne peut pas dissimuler le but de la chasse par de grands mots qui servent à cacher le véritable caractère de manifestations barbares.» – Tolstoï 1. La forêt appartient à tous, aussi à nous chasseurs. La chasse n'est pas un sport et pour le plaisir meurtrier des chasseurs on privatise des espaces naturels pour une minorité, 2% de la population tient en otage les 98 autres % des citoyens français pour abattre en quelques mois pas moins de 30 millions d'animaux chaque année. 2 millions de cavaliers, 15 millions de randonneurs, 20 millions de cyclistes, des promeneurs, des amoureux de la nature, sont privés de leurs droits d'aller en forêt pendant 5 mois, pour le plaisir des chasseurs. La majorité démocratique ne peut rien y faire. On a vu la puissance des lobbys face à M. Hulot... Le pire c'est que les chasseurs peuvent même entrer chez vous. Si vous n'avez pas défini votre terrain comme une zone-refuge via des associations. Ils nous prennent la forêt et même nos terrains... 2. C'est notre sport on a le droit de le pratiquer. Tuer pour le plaisir des animaux ce n'est pas sain... Ça fait un peu psychopathe non ? Es emmènent parfois des enfants dans ces entreprises sanglantes, ils les forment à la violence et à la haine. Est-ce normal de traquer jusque dans les terriers des familles de renards effrayés, de les déterrer et de les laisser se faire dévorer par les chiens ? Est-ce normal de rir face à la mort de nombreux animaux ? Est-ce normal de traquer des animaux pendant des heures jusqu'à l'épuisement ? Est-ce normal de tuer par plaisir tout simplement ? Non un sport c'est quelque chose de bénéfique, qui apporte de nombreux bienfaits pour le corps et l'esprit. La chasse n'est pas un sport, c'est du meurtre. C'est tuer des animaux et les priver de leur droit à la vie. Je ne comprends pas qu'on puisse laisser des psychopathes assoiffés de sang dans la nature avec des fusils. 3. Les animaux chassés ont eu une belle vie. Le fait d'avoir eu une vie de liberté (pour les animaux nés dans la nature, on exclut donc de base les animaux d'élevage), ne justifie en rien la nécessité de tuer cet animal. Un animal à le droit d'avoir une belle vie et de profiter de cette vie. On a l'impression de revenir aux arguments justifiant la corrida... « Il a bien vécu avant alors on peut le torturer. » 4. On chasse depuis toujours. Avant on chassait pour se nourrir, c'était un besoin vital. De nos jours ce n'est plus (dans notre région du monde) nécessaire pour se nourrir. Qui a-t-il de mature à dire : « Oui mais eux ils l'ont fait avant moi, alors je peux le faire aussi ». Une sérieuse remise en question est nécessaire. 5. Il n'y a rien de cruel dans la chasse. Poursuivre un animal dans un « combat » inégal, en l'épuisant jusqu'à la chute c'est cruel. La chasse à courre est par exemple interdite en Angleterre alors que c'est son berceau historique. C'est donc qu'ils ont pris conscience de la barbarie de cette pratique. Noyer un cerf pour l'empêcher de s'échapper, c'est cruel. Dépecer des animaux vivants, c'est cruel. Le déterrage c'est le fait d'envoyer des chiens dans le terrier en bouchant les entrées. Les chiens doivent acculer l'animal au fond du terrier le temps que les détérreurs creusent un trou. Lorsque la proie est débusquée, on la saisit à l'aide de pinces métalliques par le cou, le museau, la tête, le corps ou une patte, et on « l'arrache » à son terrier. S'ensuit la mise à mort : pistolet, dague ou couteau pour les renards et les blaireaux adultes, tandis que les renardeaux et les blaireautins sont achevés à coups de pelle, voire de talon, en présence d'enfants qu'on habitue ainsi très tôt à trouver normal cet effroyable carnage. Tant pis pour les victimes collatérales, les chats forestiers, les loutrou ou les chauve-souris qui partagent les terriers des renards ou des blaireaux... C'est cruel. Piéger des oiseaux à la glu, les laisser mourir de faim, de soif, dévorés alors qu'ils ne peuvent s'échapper ; c'est cruel. N'oublions pas le fait que les chevaux et les chiens sont utilisés comme du matériel qui se doit d'être utile et qui peut être jetable... Les chiens sont souvent entassés dans les chenils en attendant d'être sortis pour chasser et puiser leurs vies à courir après un pauvre animal... Les chevaux épuisés dans des courses interminables. 6. On chasse pour éviter la prolifération et pour réguler. Lorsqu'il y a eu des épisodes de rage à la fin des années 60, les chasseurs ont eu pour missions d'éliminer les renards pour arrêter l'épidémie. La seule chose qui a fonctionné c'est la vaccination orale. Seules les campagnes de régulation des naissances et de redistribution des territoires sauvages peuvent fonctionner contre la prolifération. Chaque année, près de 20 millions d'animaux (faisans, lièvres, lapins, perdrix, etc.) sont élevés ou importés pour être lâchés par les chasseurs dans la nature. Les élevages d'animaux sauvages destinés au plaisir sanguinaire des chasseurs sont des secrets bien gardés. Les chasseurs parlent de prolifération mais tuent les prédateurs naturels, ce qui crée des déséquilibres. Concernant les sangliers, une des cibles favorites des chasseurs, ils sont « nourris ». Les chasseurs « agrainent », leur mettent à disposition de la nourriture, afin qu'ils ne quittent pas les territoires. Une truie bien nourrie fera donc plus de petits. Encore une fois les chasseurs déreglent volontairement pour utiliser l'argument de la régulation. Ça fait un peu pompier pyromane non ? Les espèces s'autorégulent. Les prédateurs ne prolifèrent pas à tout va s'il n'y a pas assez à manger... La nature n'a pas vraiment besoin de l'intervention du divin humain. Par contre nous pouvons encadrer leurs zones de vie pour prévenir des accidents. Nous pouvons vivre en harmonie avec les animaux. 7. Les chasseurs sont les premiers écologistes de France. Chaque année ce sont environ 40 millions d'animaux qui périssent à cause des chasseurs. Ces chiffres ne comptent pas les animaux blessés qui périront bien après, ou les animaux des élevages de chasseurs, qui ne sont pas habitués à la vie sauvage et qui vont mourir. En Europe c'est 21 000 tonnes de plombs qui sont dispersés dans la nature, soit 0,6 kg par seconde. Cette contamination tue à 2 millions d'oiseaux et animaux par an, due à l'ingestion ou à la contamination des sols. 8. Nous sommes très réglementés. Une fois le permis de chasse obtenu, la personne qui l'a possédée tout le long de sa vie. Et ceux, quoi qu'il se passe. Aucun examen n'est demandé pour vérifier l'aptitude du titulaire. Dans l'absurde, un chasseur de 90 ans à moitié aveugle et ayant Parkinson pourrait encore s'adonner à son plaisir barbare. 9. Les accidents de chasse sont rares. Pour la saison de chasse 2015/2016, 146 accidents de chasse ont été recensés en France par l'Office National de la Chasse, dont 10 mortels (8 chasseurs et 2 non chasseurs). Voici quelques chiffres pour l'ouverture de la saison 2017 : 18 morts dont 1 enfant +02/11: 1 chasseur tire dans le ventre d'un autre chasseur -Yonne +31/10: 1 balle de chasseur traverse un salon- Gironde +30/10: des chasseurs abattent une jument-Rhône +28/10: 1 chasseur se tire dans le pied- Lot-et-Garonne +28/10: 2 promeneurs frolés par des tirs- Ile-et-Vilaine +28/10: 1 chasseur se blesse grièvement avec son couteau-Ile-et-Vilaine +28/10: 1 chasseur se tire une balle dans le pied- Ardennes +28/10: 1 chasseur se tire dans le tibia- Loire-Atlantique +27/10: 1 garde chasse blessé par balle à la tête suite à une altercation avec des chasseurs- Lot-et-Garonne +27/10: 1 chasseur tire dans l'abdomen d'un autre chasseur- Saône-et-Loire +21:10: 2 pêcheurs reçoivent des plombs au bord d'un lac- Pas de Calais +21/10: 2 surfeurs sont visés par 2 chasseurs sur la plage- Finistère +21/10: 1 vététiste blessé par balle- Ariège +21/10: 1 chasseur tué par éclats balle- Meuse +20/10: 1 chasseur chute mortellement- Hautes Alpes +18/10: 1 chasseur chute mortelle- Isère +14/10: 1 chasseur tire sur son frère- Pas-de-Calais +14/10: 1 maison atteinte par une balle- Lot +13/10: 1 chasseur reçoit un plomb dans le crane- Lot et Garonne +13/10: 1 chasseur tire sur un autre chasseur posté dans 1 mirador- Aisne +13/10: 1 vététiste de 34 ans tué- Haute Savoie +13/10: 1 chasseur se tire ds le pied- Hérault +13/10: 1 chasseur tire sur un autre chasseur- Oise +08/10: 1 chien de promeneur abattu- Bouches du Rhône +07/10: 1 chasseur tire et blesse un autre chasseur- Eure +06/10: 3 chiens de chasse tuent 1 teckel-Hérault +03/10: 1 balle traverse 1 maison- Hérault +30/09: 1 chasseur ivre se tire ds le pied- Nord +30/09: 1 chasseur se fait tirer dessus par son beau fils- Dordogne +30/09: 1 poney abattu dans son champ- Calvados +29/09: 1 cheval abattu -Alpes de haute Provence +23/09: 1 chasseur tué 2 balles ds le thorax-Yonne +23/09: 1 chasseur tue une Outarde (espèce en voie de disparition) +16/09: 1 fillette de 10ans grièvement blessée- Haute Vienne +16/09: 1 balle traverse une maison- Lot et Garonne +15/09: 1 chasseur tire sur 2 pêcheurs- Oise +12/09: 1 chasseur de 69ans se tire dessus et décède- Var +08/09: 2 chasseurs se tirent dessus- Alpes de haute Provence +01/09: 1 chasseur se tire ds le bras- Lot et Garonne +29/08: 1 chasseur blessé chute palombière- Landes +26/08: 1 chasseur blessé- Var +23/08: décès d'un chasseur sous marin- Bouches du Rhône +18/08: 1 chasseur décède chute palombière – Lot et Garonne +18/08: 1 chasseur blessé chute / hélicoptère – Gard +16/08: 1 promeneur abattu- Gironde +15/08 : 1 chasseur grièvement blessé- Savoie +31/07: 1 décès – chasseur sous marin- Haute Corse +31/07: 1 chasseur blessé chute palombière- Hautes Pyrénées +31/07: 1 chasseur décède chute palombière- Gironde +18/07: 1 chasseur de 19 ans se tue en 4x4- Seine-et-Marne +07/06: 1 balle traverse une maison – Moselle 10. On ne chasse que certaines espèces. L'Office national de chasse et de la faune sauvage (ONCFS) et l'Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN), indiquent que 2/3 des 91 espèces chassables en France ont des populations en mauvais état de conservation. Malgré l'état de ces populations les chasseurs continuent à les chasser. Les pièges tuent sans distinction. Les chats et les chiens, ou les espèces protégées, peuvent se prendre dans les pièges au sol et en mourir. Les pièges à la glu tuent aussi bien les espèces protégées d'oiseaux que les espèces dites chassables. Lors des déterrages, l'animal cible n'est pas la seule victime crue. Cela met aussi à mal le terrier des habitants qui partagent ce logement. Le pire du pire, on peut même chasser dans les réserves naturelles... 11. La majorité des français sont pour la chasse. 4 Français sur 5 se déclarent contre la chasse à courre, 3 sur 4 réclamant son interdiction immédiate, si 85% trouvent cette pratique cruelle, 76% la qualifiant d'obsolète et 72% de dangereuse. 79 % des français sont favorables à l'arrêt de la chasse le dimanche. Un sondage Ipsos pour One Voice d'octobre 2018 montre que 84 % des interrogés estiment que la chasse pose des problèmes de sécurité lors des balades dans la nature. 66 % des Français sont opposés à la réglementation qui autorise toute l'année la destruction de 19 espèces classées nuisibles (renards, blaireaux, corbeaux, etc) et 89 % se prononcent pour l'interdiction de la chasse aux trophées et leur importation en France. Les chiffres ne mentent pas... En tant que préfet, vous êtes au service de tous les français pas seulement au service des chasseurs et du lobby pro-chasse. 12. La chasse est un combat honnête entre l'homme et l'animal. Je ne vois pas comment un animal traqué par une meute entière de chiens et tout un équipage de chevaux et de cavaliers assoiffés de sang, peut avoir une chance de s'en sortir. Les chasseurs à cheval ne se fatiguent pas et changent de monture lorsque celle-ci est fatiguée, aucune chance n'est laissée à l'animal. Il existe aussi des chasses en enclos. On lâche des Dogues Argentins pour qu'ils pourchassent puis dénichent de pauvres animaux. Les animaux finissent acculés puis dévorés. Comment l'animal pourrait-il s'en sortir ? 13. L'image du chasseur bourré est dépassée, ce n'est pas vrai. Madeline Reynaud, directrice de l'Aspas nous dit : «90% des accidents de chasse sont dus à des manquements aux règles de sécurité. Aujourd'hui, il n'existe pas de possibilités pour contrôler le taux d'alcoolémie des chasseurs. Par ailleurs, aucune infraction n'existe. Nous ne sommes sanctionnés que lorsque nous conduisons ivres ou lorsque nous sommes ivres sur la voie publique. Mais pas lorsque nous chassons... Même lorsqu'ils ne sont pas saouls, des accidents ont lieu alors imaginez lorsqu'ils ont bu. Il faut arrêter le "Chasseur bourré, c'est légal"» 14. C'est convivial de chasser. Je doute de la convivialité réelle de la chasse lorsqu'un pauvre cycliste se retrouve face à un fusil. Outre cela, je pense que de nombreux sports ou activités non sanglante.s peuvent être bien plus conviviales.e.s. DONC NON O LA CHASSE EN ETE POUR FAIRE FUJR LES TOURISTES</p>	moi-même	Opposition de principe
2020/05/12 7:58:44 AM UTC+2	Je suis totalement opposée à ce prolongement de la période de la chasse. Nous subissons suffisamment leur présence dans la période de temps qui leur ait impartie habituellement pour ne pas avoir à les trouver davantage sur notre chemin. C'est dangereux lorsque l'on va se promener...ce sont également des nuisances sonores et une ambiance oppressante. Cela n'est pas logique de mettre des chasses en place en pleine période de reproduction. Les chasseurs de déplacent en4x4 dans la forêt pour semer du grain de maïs ce qui anime les sentiers. NB : le manque de pluie en juillet/août affecte également particulièrement les animaux, je ne vois pas en quoi il serait pertinent de rajouter la chasse à cela.		Contre la chasse en période estivale
2020/05/12 9:08:50 AM UTC+2	Je trouve incensé ce projet d'une part pour la faune et d'autres part pour la tranquillité. Je suis cavalière et aime me promener au printemps, l'été pour profiter du soleil. Si la chasse était réouverte nous ne pourrions plus avoir cette tranquillité.		Contre la chasse en période estivale
2020/05/12 10:25:44 AM UTC+2	Je vous écris pour vous signaler mon désaccord avec l'ouverture de la saison de chasse cet été. En effet, la chasse constitue une pratique cruelle, dont sont victimes près de 40 millions d'animaux chaque année en France. Ce sans compter les animaux blessés et les animaux provenant d'élevages destinés à la chasse, et donc non habitués à la vie sauvage, qui mourront des suites du passage des chasseurs. Les pratiques de la chasse sont aussi barbares les unes que les autres : dépeçage d'animaux vivants, noyade, déterrage, coups de pelles et de talons, piégeage à la glu, ... Il n'existe aucune bonne manière de tuer un être sentient qui veut vivre, cela inclut les animaux autres que les humains. On ne peut pas imaginer que de telles pratiques soient encore légales face aux désastres qu'elles encourrent. A noter également la souffrance des chiens et chevaux exploités par la chasse, maltraités, affamés avant la chasse et utilisés jusqu'à épuisement. En France, la chasse n'est plus nécessaire pour nourrir la population. L'existence de nombreux élevages d'animaux dits de gibier – ce qui représente chaque année près d'un quart des animaux tués à la chasse en France - remet pleinement en question une quelconque régulation de la biodiversité. Les chasseurs contribuent ainsi pleinement à la dérégulation des équilibres naturels en tuant les animaux prédateurs, et en nourrissant par agrainage leurs proies, notamment les sangliers, ce qui contribue à ce que ces animaux restent dans la zone, mais qui encourage également les naissances plus fréquentes. Nous pouvons vivre en harmonie avec les animaux, nous n'avons pas besoin de fusils dans la nature. La chasse a des conséquences dévastatrices sur l'environnement. En plus de nuire à la vie sauvage et à la biodiversité, on ne peut ignorer les milliers de tonnes de plomb déversées dans la nature chaque année en Europe. Cela contamine des sols et cause la mort par ingestion de 1 à 2 millions d'oiseaux et animaux par an. Enfin, les chasseurs constituent un véritable danger pour les autres êtres humains qui souhaiteraient profiter de la forêt pour des balades en pleine nature, et autres activités de sports et de loisirs. On dénombre à ce jour près de 400 décès humains liés à des « accidents » de chasse depuis 2000. Une fois le permis de chasse obtenu, et ce pour la vie, on ne vérifie plus l'aptitude de son titulaire même plusieurs décennies plus tard. Pour le plaisir sadique de 2% de la population, nous sommes 98% d'autres citoyens privés de notre droit d'accès à la nature pendant plusieurs mois. Sans parler des violations de propriété et de domicile sous couvert du droit de chasser, parfois même sur les zones-refuges classées. Harcèlement, menaces, l'actualité fait souvent l'état de l'impunité des chasseurs envers les personnes qui souhaitent exprimer leur désaccord avec cette pratique barbare, alors que la liberté d'expression et d'opinion constitue l'un des fondements de notre démocratie.		Opposition de principe
2020/05/12 11:06:37 AM UTC+2	Je suis pour l'interdiction totale de la chasse. Que vous faut-il, à vous l'être humain qui lisez ce message, pour comprendre qu'il est temps de cesser ce massacre ! Est-ce que vous comprenez le mot "souffrance" ? Sinon qu'est-ce que vous ne comprenez pas dans le mot "souffrance" ? Est-ce que vous avez conscience que nous allons tous en crever de ces comportements de sales gosses ? Souhaitez-vous la disparition de vos proches, de vos enfants ? Vous n'êtes pas qu'un fonctionnaire, vacataire ou non, vous êtes un être humain d'abord ! "Je n'ai fait qu'exécuter les ordres" n'est plus une excuse, cela a été confirmé mondialement pendant le procès de Nuremberg ! Même s'il n'y aura pas de procès à propos de la prochaine et dernière extinction de masse qui approche à grand pas et est déjà en cours, souhaitez-vous regarder dans les yeux, sans honte, vos enfants, vos proches et pouvoir dire, j'ai agi dans le bon sens ! Merci de votre écoute !		Opposition de principe
2020/05/12 11:13:47 AM UTC+2	Madame, Monsieur, Dans le cadre des consultations de tous les départements à propos de la chasse, et habitante dans le département de la Somme, je vous signifie dans ce mail mon opposition à la reprise de la chasse en été. Merci de prendre en considération cet avis. La chasse n'est pas une nécessité. Les animaux sont libres de droits, comme les êtres humains.es. La chasse n'est pas une pratique assez encadrée. Bien à vous,	JE NE REPRESENTE AUCUNE STRUCTURE	Contre la chasse en période estivale
2020/05/12 11:20:24 AM UTC+2	Je suis contre la chasse des cervidés et des renards.		Opposition de principe
2020/05/12 12:07:01 PM UTC+2	Je suis opposé à la reprise de la chasse, qui prouve en est des trop nombreux morts et blessés dus à la chasse, fait encourir de réels dangers aux populations.		Opposition de principe

Projet d'arrêté relatif à l'ouverture et la clôture de la chasse 2020-2021

Horodateur	VOS COMMENTAIRES	Le cas échéant, nom de la structure que vous représentez	Synthèse des observations
2020/05/12 1:21:55 PM UTC+2	Bonjour, la chasse de loisir est inutile et nuisible en tuant sans nécessité d'innombrables animaux sauvages qui sont des êtres sensibles. La chasse de loisir ne fait que perturber l'écosystème équilibré en contribuant à l'effondrement de la biodiversité, comme le prouve le dernier rapport de l'IPBES. La chasse est notamment responsable de la surpopulation de certaines espèces à cause des élevages cynégétiques de gibiers. La chasse est aussi et surtout un danger public, elle blesse, mutilé et tue accidentellement un nombre intolérable d'êtres humains, sans faire l'objet de sanctions à la hauteur de la gravité des actes mortels commis et des préjudices subis ! Pour toutes ces raisons, vous avez pour devoir de prendre un arrêté d'interdiction de la chasse de loisir pendant la saison estivale 2020, afin que les bienfaits des espaces forestiers puissent bénéficier à la plupart des personnes qui ressentent un grand besoin de s'aérer, se promener et randonner en se mettant au vert, à fortiori après cette longue période de confinement à domicile, sans risque de mise en danger la vie d'autrui par une balle perdue lors d'une simple balade dans la nature ! Dans l'espoir de votre prise en compte de l'urgence à respecter le vivant et sa biodiversité, et de votre coup d'arrêt à l'accaparement des espaces naturels par la pratique minoritaire et mortifère de la chasse, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.		Opposition de principe
2020/05/12 3:15:04 PM UTC+2	J'ai décidé de vous écrire pour vous signifier mon opposition à l'ouverture de toute forme de chasse en été. La période de chasse ordinaire ("ouverture générale") de septembre à février-mars suffit amplement, et c'est déjà trop ! Il est aberrant d'autoriser la chasse en période de reproduction, qui plus est dans un contexte où la faune sera logiquement perturbée par le retour de la présence humaine dans la nature après la tranquillité du confinement. D'autre part, la Nature n'a pas besoin de l'Homme pour se réguler, elle le fait très bien toute seule ! Non donc à toute ouverture supplémentaire de la chasse ! Il y a déjà trop d'espèces en voie de disparition et de zones où la bio diversité est trop fragile ! Merci de m'avoir lue ! Bien cordialement,		Contre la chasse en période estivale
2020/05/12 3:36:59 PM UTC+2	Je suis opposé à l'ouverture de la chasse en été. Je veux pouvoir me promener en toute sécurité.		Contre la chasse en période estivale
2020/05/12 3:42:09 PM UTC+2	L'ouverture habituelle de la chasse du mois de septembre aux mois de février-mars est plus que suffisante quand on connaît le déclin de la Biodiversité et la destruction des habitats naturels et corridors écologiques. Elle permet en outre à tous les autres usagers de bénéficier en paix des Espaces Naturels. La Faune sera par ailleurs déjà bien mise à mal par le post-confinement et cette propension de vouloir ouvrir à l'année une activité archaïque et violente est difficilement acceptable et compréhensible. Il est aberrant d'autoriser la chasse en période de reproduction, ce qui est une véritable atteinte au Vivant qui nie ce droit élémentaire aux espèces sauvages tout en mettant en péril les plus jeunes et les mères allaitantes, causant ainsi de nombreux orphelins. S'ajoute que la faune subit elle aussi durant ces périodes les canicules, les sécheresses et notamment la problématique de cours d'eau asséchés ou pollués auxquels s'ajoutent les nombreux aléas climatiques. Il est essentiel qu'un bon degré d'empathie et de sensibilité soit mobilisé pour veiller au bien commun, au Patrimoine Vivant et à la garantie d'un avenir cohérent par une Nature préservée, plus encore en ces temps de zoonoses et de pandémies mondiales qui nous impactent tous ; nous en sommes désormais tous conscients. Après ces semaines de confinement, la population voudra bénéficier en grand nombre de la Nature, qui ne peut être occupée et malmenée à l'année par des bandes armées qui mettent en péril la sécurité et le bien-être de tous les autres. Faut-il rappeler que nombre d'entre nous sont opposés à la chasse ? La libre jouissance de la Nature doit être accordée à tous, dans les conditions de protection et de paix garanties durant les temps de vacances et il devient urgent de limiter une appropriation des espaces naturels par un lobby qui même armé, n'en reste pas moins contraint et redevable lui aussi des règles du bien-vivre ensemble, comme à celles devenues élémentaires de Coexistence apaisée. En ce qui concerne ces sangliers tant décriés qui justifieraient le pire et l'impensable, je me permets de vous adresser un lien particulièrement instructif qui interroge sur les moyens mis en place pour "gérer" une Faune qui semble surtout marchandisée de la pire façon : <a href="https://blog.defi-ecologique.com/chasse-au-sanglier/">https://blog.defi-ecologique.com/chasse-au-sanglier/</a> Tous les Animaux ont leur juste place dans les écosystèmes et le seul "nuisible" est bien celui qui continue de détruire la Vie de façon inconsidérée, sans se soucier des souffrances occasionnées ni des conséquences de ces crimes sur le futur. Cdt	Association l'Arbr'en Soi - l'éveil, l'envvol	Contre la chasse en période estivale
2020/05/12 3:54:59 PM UTC+2	Je m'oppose à l'ouverture de la chasse en juin en Seine et Marne		Contre la chasse en période estivale
2020/05/12 5:28:48 PM UTC+2	Bonjour, Je suis totalement opposée à la chasse. Et plus encore l'été, laissons les animaux vivre en paix et les promeneurs savourer la nature. Il y aurait moins de sangliers si les chasseurs n'en avaient pas introduits. Ça suffit d'être infodé au lobby des chasseurs qui ne régulent pas mais dérèglent les écosystèmes. Merci pour votre attention. Victoire Theismann		Opposition de principe
2020/05/12 5:54:23 PM UTC+2	Je suis opposée à toute forme de chasse en été.		Contre la chasse en période estivale
2020/05/12 5:54:32 PM UTC+2	Madame, Monsieur, Je vous écris pour vous signaler mon désaccord avec l'ouverture de la saison de chasse cet été. En effet, la chasse constitue une pratique cruelle, dont sont victimes près de 40 millions d'animaux chaque année en France. Ce sans compter les animaux blessés et les animaux provenant d'élevages destinés à la chasse, et donc non habitués à la vie sauvage, qui mourront des suites du passage des chasseurs. Les pratiques de la chasse sont aussi barbares les unes que les autres : dépeçage d'animaux vivants, noyade, déterrage, coups de pelles et de talons, piégeage à la glue, ... Il n'existe aucune bonne manière de tuer un être sentant qui veut vivre, cela inclut les animaux autres que les humains. On ne peut pas imaginer que de telles pratiques soient encore légales face aux désastres qu'elles engendrent. A noter également la souffrance des chiens et chevaux exploités pour la chasse, maltraités, affamés avant la chasse et utilisés jusqu'à épuisement. En France, la chasse n'est plus nécessaire pour nourrir la population. L'existence de nombreux élevages d'animaux dits de gibier – ce qui représente chaque année près d'un quart des animaux tués à la chasse en France - remet pleinement en question une quelconque régulation de la biodiversité. Les chasseurs contribuent ainsi pleinement à la déregulation des équilibres naturels en tuant les animaux prédateurs, et en nourrissant par agrairement leurs proies, notamment les sangliers, ce qui contribue à ce que ces animaux restent dans la zone, mais qui encourage également les naissances plus fréquentes. Nous pouvons vivre en harmonie avec les animaux, nous n'avons pas besoin de fusils dans la nature. La chasse a des conséquences dévastatrices sur l'environnement. En plus de nuire à la vie sauvage et à la biodiversité, on ne peut ignorer les milliers de tonnes de plomb déversées dans la nature chaque année en Europe. Cela contamine les sols et cause la mort par ingestion de 1 à 2 millions d'oiseaux et animaux par an. Enfin, les chasseurs constituent un véritable danger pour les autres êtres humains qui souhaiteraient profiter de la forêt pour des balades en pleine nature, et autres activités de sports et de loisirs. On dénombre à ce jour près de 400 décès humains liés à des « accidents » de chasse depuis 2000. Une fois le permis de chasse obtenu, et ce pour la vie, on ne vérifie plus l'aptitude de son titulaire même plusieurs décennies plus tard. Pour le plaisir sadique de 2% de la population, nous sommes 98% d'autres citoyens privés de notre droit d'accès à la nature pendant plusieurs mois. Sans parler des violations de propriété et de domicile sous couvert du droit de chasser, parfois même sur les zones-refuges classées. Harcèlement, menaces, l'actualité fait souvent l'état de l'impunité des chasseurs envers les personnes qui souhaitent exprimer leur désaccord avec cette pratique barbare, alors que la liberté d'expression et d'opinion constitue l'un des fondements de notre démocratie. Bien cordialement,		Opposition de principe
2020/05/12 6:53:46 PM UTC+2	Il est temps que cette barbarie que l'on nomme "chasse", qui est totalement inutile cesse partout en France !		Opposition de principe
2020/05/12 7:15:12 PM UTC+2	Je m'oppose à toute forme de chasse en été. Cessons de perturber le vivant dans la nature. Non à la présence nocive humaine 'oui au respect de la nature et des animaux qui y vivent. "Nous devons apprendre l' empathie" nous devons apprendre à regarder dans les yeux d'un animal et réaliser que sa vie a de l'importance 'parcequ' il est lui aussi un être vivant" Joaquin Phoenix		Contre la chasse en période estivale
2020/05/12 7:15:40 PM UTC+2	Non a la chasse en ete nous voulons nous promener tranquilles sans peur il y a,assez du virus pas besoin des chasseurs !		Contre la chasse en période estivale
2020/05/12 7:16:07 PM UTC+2	Je m'oppose à toute forme de chasse en été. Cessons de perturber le vivant dans la nature. Non à la présence nocive humaine 'oui au respect de la nature et des animaux qui y vivent. "Nous devons apprendre l' empathie" nous devons apprendre à regarder dans les yeux d'un animal et réaliser que sa vie a de l'importance 'parcequ' il est lui aussi un être vivant" Joaquin Phoenix		Contre la chasse en période estivale
2020/05/12 7:30:23 PM UTC+2	Non à la chasse en été et toute l'année en faite :)		Opposition de principe
2020/05/12 7:47:58 PM UTC+2	L'hypothèse d'une ouverture de la chasse cet été est révoltante, j'y suis totalement opposée. Après 8 semaines de confinement, ne pas pouvoir se promener sans risque en forêt ? Laisser des brutes impatientes de tuer, confisquer la nature aux dépens de la santé de la population, et détruire par divertissement des animaux désireux de vivre, saccager la beauté et les équilibres naturels ? Sous prétexte de gestion des populations alors que d'autres moyens sont plus efficaces. Mais comment ces questions peuvent-elles encore se poser, alors que l'ingérence humaine irresponsable dans la vie sauvage vient de tuer plus de 280000 p		Contre la chasse en période estivale
2020/05/12 8:01:59 PM UTC+2	Considérant le confinement lié au coronavirus et l'impact de celui-ci sur les Français et les espèces sauvages, je ne souhaite pas de réouverture de la chasse en 2020-2021, et encore moins dès juin, craignant de nombreux accidents cet été et une perturbation des espèces sauvages.		Opposition de principe
2020/05/12 8:05:22 PM UTC+2	Contre ce projet, 2 mois confinés et en plus la chasse qui reprend ! Une blague ! Une honte		Opposition de principe
2020/05/12 8:06:41 PM UTC+2	Bien sûr qu'il faut interdire cette reprise ! Je soutiens la clôture de la saison		Opposition de principe
2020/05/12 8:32:41 PM UTC+2	Considérant le confinement lié au coronavirus et l'impact de celui-ci sur les Français et les espèces sauvages, je ne souhaite pas de réouverture de la chasse en 2020-2021, et encore moins dès juin 2020. Je crains de nombreux accidents cet été vis à vis des promeneurs, randonneurs, cyclistes, ainsi qu'une perturbation des espèces sauvages		Contre la chasse en période estivale
2020/05/12 8:56:55 PM UTC+2	Je trouve inutile d'avancée la saison de chasse. Celle ci est déjà trop importante. Aucune espèce n'est à "réguler". Supprimez les élevages pour la chasse serait bien plus utile. Risque accru d'accidents de chasse. En effet suite au confinement beaucoup de personnes iront se déconfiner dans des endroits naturels. L'état n'a pas à se soumettre au lobby chasse.		Contre la chasse en période estivale
2020/05/12 9:19:45 PM UTC+2	Non à la chasse en été		Contre la chasse en période estivale
2020/05/12 9:38:01 PM UTC+2	Non à la chasse en été, les périodes de chasses dont déjà suffisamment longues on ne peut plus se promener dans les bois, de plus en été les petits des animaux sont encore trop jeune !		Contre la chasse en période estivale
2020/05/12 9:51:51 PM UTC+2	Je suis fermement contre une ouverture de la chasse dès le mois de juin 2020 et vous demande de ne pas l'autoriser. De dérogations en dérogations, les animaux n'ont plus de répit et les jeunes nés de l'année risquent de devenir orphelins et de mourir prématurément. De plus, les chasseurs respectent de moins en moins les autres usagers de la forêt et les promenades en famille avec nos animaux deviennent dangereuses.	Aucune	Contre la chasse en période estivale
2020/05/13 7:40:08 AM UTC+2	Je m'oppose totalement à l'ouverture de la chasse les le mois de juin et l'été		Contre la chasse en période estivale
2020/05/13 8:18:04 AM UTC+2	Non a la chasse en été, nous sommes nombreux à sortir en forêt avec des enfants qui courent partout. C est trop dangereux de lâcher les promeneurs au milieu des tirs. Déjà en automne ça paraît dément...		Contre la chasse en période estivale
2020/05/13 8:36:32 AM UTC+2	Nous n'avons pas pu profiter de la nature à cause du confinement, ce n'est pas pour rester de nouveau enfermés à cause de la chasse! Gardons l'ancien système avec les dates habituelles! 😊		Contre la chasse en période estivale
2020/05/13 8:38:29 AM UTC+2	Après le confinement, la chasse? Et à quand la nature pour les autres? Je suis contre une ouverture anticipée. Laissons les anciennes dates et cela nous permettra de pouvoir nous partager la nature! 😊		Contre la chasse en période estivale

Projet d'arrêté relatif à l'ouverture et la clôture de la chasse 2020-2021

Horodateur	VOS COMMENTAIRES	Le cas échéant, nom de la structure que vous représentez	Synthèse des observations
2020/05/13 10:41:10 AM UTC+2	La chasse à partir du 1er juin, c'est avant tout une prise de risque importante à titre professionnel, en pleine période de terrain. Je suis chargée d'études faune, avril- mai - juin sont les plus grosses périodes d'activités de recensement de la faune pour nos clients (Etat, collectivités, privés, etc.). Je souhaite pouvoir continuer d'exercer mon activité en toute sécurité sans peur d'une activité de chasse susceptible de nuire à la bonne réalisation de mon travail (fuite de la faune, peur de me trouver dans le champs de tir, inaccessibilité des sites qui sont en cours de chasse). Etant donné mon métier, vous comprendrez que par ailleurs je ne porte pas la chasse aux nues : tous les jours en arpentant les différentes sites sur lesquels je suis missionnée je ne peux qu'observer l'agrainage du gibier... Détruire des bêtes que l'on nourrit par ailleurs, que l'on introduit sciemment par ailleurs, au risque de favoriser les maladies intraspécifique voire interspécifique (tout le débat de nourrir la faune « sauvage » ...). Priver des populations à l'éveil de la biodiversité, par peur d'être victime d'un coup de feu mal placé, alors qu'en cette période de pandémie, cet éveil est urgent ! Après 2 mois de confinement, peut-être pourriez-vous laisser l'année 2020 de « répit » à la population française ? qui attendait si impatiemment de retrouver accès à ces espaces de nature ? En appelant à votre bon sens, bien que nous ayons compris depuis longtemps que « bon sens » et « chasse » ne pourraient jamais se trouver dans une même phrase. Et pourtant, je suis fille et petite fille de chasseur... comme quoi ! Les générations changent !		Contre la chasse en période estivale
2020/05/13 10:56:16 AM UTC+2	Arrêtez de faire plaisir aux tueurs de chasseurs et laissez la nature tranquille bon sang !!!!		Opposition de principe
2020/05/13 11:40:55 AM UTC+2	cette ouverture serait scandaleuse !! révoltante !!! en pleine reproduction comment peut on réouvrir la chasse en été ??? et nos promenades en forêt ???qu'en sera t'il ????		Contre la chasse en période estivale
2020/05/13 11:45:44 AM UTC+2	Je suis OPPOSEE à toute forme de chasse en été. Il est absolument ABERRANT d'autoriser la chasse en période de reproduction!!! Et cette année il faut prendre en compte que les animaux seront déjà perturbés par le retour des humains dans les milieux naturels, après la tranquillité liée au confinement. La période de chasse habituelle suffit amplement à la "gestion" des populations. S'il y a "trop" de sangliers il faudrait déjà arrêter de les nourrir ... Et l'humain devrait se remettre en question sur le fait que les animaux sauvages n'ont plus d'habitat à cause de la sur-activité humaine. Pour les espèces classées nuisibles rien ne justifie leur chasse puisqu'ils ne sont pas nuisibles!!! Les renards par exemple aident à la lutte contre la Piroplasmose et la maladie de Lyme. Ils sont des alliés des agriculteurs car ils aident à diminuer la population de rongeurs. Les maladies dont certains sont porteurs peuvent être soignées. Enfin ils ne peuvent pas être trop nombreux puisqu'ils régulent leurs naissances en fonction de la nourriture disponible. L'ouverture de la chasse en juin répond en réalité à une demande de "plus de loisirs" de la part des chasseurs. Elle n'a aucun intérêt écologique, environnemental, agricole ou sanitaire. Par ailleurs, les nombreux accidents dus à la chasse montrent bien le problème très envisageable lié au fait que les promeneurs des beaux jours seront en danger. Il est inconcevable que la minorité de chasseurs (la plupart des français sont contre la chasse rappelons le) terrorise et mettent en danger les citoyens.		Contre la chasse en période estivale
2020/05/13 12:19:34 PM UTC+2	contre l'autorisation anticipée de la chasse pour préserver la tranquillité de la population et de la faune..		Contre la chasse en période estivale
2020/05/13 12:37:46 PM UTC+2	Nous voulons récupérer nos forêts pour nos animaux et nos promeneurs de tous poils		Opposition de principe
2020/05/13 12:58:24 PM UTC+2	Madame monsieur, je suis contre ce projet d'arrêté relatif à l'ouverture et la clôture de la chasse 2020-2021. Cordialement.		Opposition de principe
2020/05/13 1:07:42 PM UTC+2	Contre la chasse en été		Contre la chasse en période estivale
2020/05/13 1:31:47 PM UTC+2	Stop au massacre		Opposition de principe
2020/05/13 1:49:37 PM UTC+2	Les bois et les forêts sont pour tous, merci de laisser la nature AUSSI à la disposition des non-chasseurs. La période de chasse actuelle nous prive déjà de la liberté de circuler en forêt (et même à côté vu les accidents de chasse) pendant une grande partie de l'année, donc avec votre projet on se balade ou à partir de juin ?		Contre la chasse en période estivale
2020/05/13 3:19:24 PM UTC+2	Bonjour ma famille et moi même sommes totalement opposés à la réouverture de la chasse mi juin !		Contre la chasse en période estivale
2020/05/13 3:45:10 PM UTC+2	Bonjour, habitante du département, je me prononce contre l'ouverture de la chasse, je refuse une saison de chasse anticipée pour l'été 2020 Bien cordialement Maryline Papillon	néant	Contre la chasse en période estivale
2020/05/13 3:58:11 PM UTC+2			Sans avis
2020/05/13 3:59:26 PM UTC+2	Je suis contre la réouverture de la chasse le 1er juin. Trop de femelles gestantes ou avec des petits risquent d'être abattues. Ou des petits risquent de se retrouver seuls et mourir de faim. La végétation dense à cette période est facteur de risque pour les promeneurs.		Contre la chasse en période estivale
2020/05/13 4:09:31 PM UTC+2	NOUS EXIGEONS DE PROFITER EN TOUTER SECURITÉ DE NOS BOIS ET FORETS CET ETE. MAIS SURTOUT? NOUS DEMANDONS A CE QUE LES CHASSEURS LAISSENT LES ANIMAUX EN PAIX PENDANT CETTE PERIODE DE REPOS. LE LOBBY DE LA CHASSE NE DOIT PAS GOUVERNER LE DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE.		Contre la chasse en période estivale
2020/05/13 4:10:22 PM UTC+2	Je suis profondément DEFAVORABLE à cette mesure qui ne tient pas compte de la période de reproduction de la faune et va plus loin dans l'exploitation de la forêt au profit des chasseurs.		Contre la chasse en période estivale
2020/05/13 4:19:06 PM UTC+2	Maman de 2 enfants et propriétaire de 2 chiens, les promenades en forêt représentent pour nous la raison la plus importante d'avoir emménagé en Seine-et-Marne. Je refuse de me voir privée de cette liberté, qui est légitime, à cause de quelques personnes qui veulent tuer à loisir. Je refuse d'exposer mes enfants et mes animaux à leur vue, leur fusils. Je veux aller me promener dans les forêts, où je veux et quand je veux. La vue d'un panneau "CHASSE EN COURS" m'interdisant l'accès aux forêts me met hors de moi. De quel droit ont-ils la priorité sur nous ?? C'est pourquoi, quand ce n'est PAS la période de la chasse, à savoir cet été, refusons qu'ils empiètent encore sur nos libertés. Merci de prendre en compte nos opinions, et pas seulement l'intérêt des Lobby.		Contre la chasse en période estivale
2020/05/13 4:19:25 PM UTC+2			Sans avis
2020/05/13 4:48:31 PM UTC+2	Il est totalement impensable d'autoriser la chasse avec 2 mois d'avance alors que les animaux sont en pleine reproduction et les petits très vulnérables. Ceci est une aberration.		Contre la chasse en période estivale
2020/05/13 5:18:17 PM UTC+2	OPPOSE A L OUVERTURE DE LA CHASSE EN ETE		Contre la chasse en période estivale
2020/05/13 5:39:11 PM UTC+2	J'habite à 100 mètres d'une forêt, il est hors de question de mettre en danger encore plus longtemps ma famille et mes animaux		Opposition de principe
2020/05/13 6:07:06 PM UTC+2	Bonjour, je suis opposé à l'ouverture de la chasse en été		Contre la chasse en période estivale
2020/05/13 6:24:35 PM UTC+2	Je proteste contre la chasse, il n'y a pas besoin de cet arrêté qui majore la durée d'ouverture de la chasse que ce soit en seine et marnes ou ailleurs sur le territoire français d'ailleurs.		Contre la chasse en période estivale
2020/05/13 7:24:19 PM UTC+2	Je trouve aberrant ce projet de décret. Permettre l'ouverture de la chasse au 1er juin signifie que nous citoyens non chasseurs verront la nature confisquée pendant toute la saison où nous pourrions en profiter. Je ne supporte plus ce diktat des chasseurs. C'est une honte pour la France qui est le pays qui chasse le plus d'espèces, le plus longtemps.		Contre la chasse en période estivale
2020/05/13 7:53:35 PM UTC+2	oui à la biodiversité, oui aux ballades en forêt en famille, non aux chasseurs qui s'arrogent tout : les animaux la forêt et tous les droits, foutez nous la paix et laissez nous profiter de la nature en paix		Opposition de principe
2020/05/13 10:08:59 PM UTC+2	Je suis opposée à toute forme de chasse durant la période estivale. Et particulièrement si l'ouverture de la chasse devait être avancée. Les périodes de reproduction et de mise bas doivent être respectées pour toutes les espèces.		Contre la chasse en période estivale
2020/05/13 10:10:28 PM UTC+2	Je suis favorable à l'arrêté tel qu'il est et notamment la chasse en été. Les écoles envoient des mails à tous leurs adhérents pour leur demander de s'opposer à votre arrêté avec des réponses type. La consultation est manipulée par ces opposants à la chasse.		Favorable
2020/05/13 10:17:39 PM UTC+2	Contre la chasse possible dès le 1er juin		Contre la chasse en période estivale
2020/05/13 10:27:47 PM UTC+2	Je suis contre l'ouverture anticipée de la chasse		Contre la chasse en période estivale
2020/05/13 10:32:02 PM UTC+2	Bonjour En tant que citoyenne engagée dans la protection des animaux je suis contre la réouverture de la chasse par anticipation le 1 juin 2020		Contre la chasse en période estivale
2020/05/13 10:37:43 PM UTC+2	D'accord avec le projet d'arrêté	Sté de chasse de Varennes	Favorable
2020/05/13 10:59:34 PM UTC+2			Sans avis
2020/05/13 11:20:43 PM UTC+2	Bonjour, contre cette ouverture en juin .		Contre la chasse en période estivale
2020/05/14 8:47:16 AM UTC+2	Non a la chasse		Opposition de principe
2020/05/14 9:06:55 AM UTC+2	Je suis contre cette ouverture anticipée pendant la période de reproduction des animaux		Contre la chasse en période estivale

Projet d'arrêté relatif à l'ouverture et la clôture de la chasse 2020-2021

Horodateur	VOS COMMENTAIRES	Le cas échéant, nom de la structure que vous représentez	Synthèse des observations
2020/05/14 9:28:17 AM UTC+2	Je souhaite m'opposer à l'ouverture anticipé de la période de chasse. Avec le confinement les animaux se méfie beaucoup moins et sont devenus des proies plus facile.		Contre la chasse en période estivale
2020/05/14 9:39:24 AM UTC+2	Bonjour, je suis contre la réouverture de la chasse.		Opposition de principe
2020/05/14 9:40:56 AM UTC+2	En tant qu'expert en environnement et en biodiversité, je m'élève contre la chasse et son ouverture anticipée sur tout le territoire. Les préfets, bien qu'aux ordres du gouvernement et dénués malheureusement très souvent de bon sens, de faculté de discernement mais juste bons à ouvrir le parapluie ne peuvent se comporter de la sorte en obéissant au lobby de la chasse. Ils sont payés par les français, à plus de 80% contre la chasse.	professionnel ski/montagne, expert en environnement et en biodiversité, maîtrise des Sciences et Techniques de l'Environnement, de biologie. Maîtrise de Chinois.	Opposition de principe
2020/05/14 9:49:08 AM UTC+2	Je suis contre l'avancé de la date d'ouverture de la chasse. Les espèces sauvages sont devenues moins craintives par le confinement et durant cette période il y a encore bon nombre de jeunes individus. De plus cette période est une période de ballade accru en forêt et en campagne, encore plus depuis la fin du confinement. Merci de m'avoir lu.		Contre la chasse en période estivale
2020/05/14 9:52:04 AM UTC+2	Je ne souhaite pas l'ouverture de la chasse cet été puisque je reside non loin de la forêt ou se pratique cette barbarie et qui en plus est non loin d'une école et des habitations. Les enfants aiment se promener ainsi que les grands et les chasseurs n'ont aucun respect. Je suis aussi tout simplement contre la chasse. Je m'oppose donc à l'ouverture de la chasse cet été.		Contre la chasse en période estivale
2020/05/14 10:09:39 AM UTC+2	Fortement impliquée dans le monde équestre, je vous demande de ne pas anticiper l'ouverture de la chasse en Seine et Marne.		Contre la chasse en période estivale
2020/05/14 10:23:28 AM UTC+2	refus d'une saison de chasse anticipée . Toute la chasse d'une manière générale, doit être interdite. Tous les animaux sont nécessaires à la vie.		Opposition de principe
2020/05/14 10:43:41 AM UTC+2	Contre l'ouverture de la chasse dans mon département au 1er juin		Contre la chasse en période estivale
2020/05/14 11:05:34 AM UTC+2	Je suis totalement contre l'ouverture de la chasse au 1er juin, car, nous, promeneurs, photographes amateurs ou non, quand pourrions nous profiter de la nature sans tomber sur des barbares ?		Contre la chasse en période estivale
2020/05/14 11:22:39 AM UTC+2	La nature doit rester aux promeneurs		Opposition de principe
2020/05/14 11:28:52 AM UTC+2	Non à ce massacre programmé et autorisé		Opposition de principe
2020/05/14 11:29:43 AM UTC+2	Non à l'ouverture de la chasse. Oui à L'INTERDICTION de la chasse. Tuer n'est pas un jeu.		Opposition de principe
2020/05/14 11:37:40 AM UTC+2	Une aberration, il est déjà compliqué et dangereux de profiter de la nature de septembre à mars alors maintenant on veut risquer la vie des gens dès le 1er juin et massacrer plus tôt les animaux. Fichez nous la paix avec vos armes, votre soif de tuer et votre pollution.		Contre la chasse en période estivale
2020/05/14 11:47:25 AM UTC+2	Je ne suis pas favorable a l'ouverture de la chasse ai 1 er juin		Contre la chasse en période estivale
2020/05/14 11:49:15 AM UTC+2	Sans commentaires		Sans avis
2020/05/14 12:00:52 PM UTC+2	refus d'une saison de chasse anticipée		Contre la chasse en période estivale
2020/05/14 12:26:49 PM UTC+2	CONTRE L'OUVERTURE DE LA CHASSE		Opposition de principe
2020/05/14 12:34:52 PM UTC+2	Je refuse l'anticipation d'une saison de chasse.		Contre la chasse en période estivale
2020/05/14 12:53:26 PM UTC+2	Il est inconcevable d'ouvrir la chasse 9 mois. Chez nous cela signifie que nous ne pourrions plus profiter de balades paisibles car les chasseurs s'approprient tout le territoire public et menacent les promeneurs, cavaliers et animaux domestiques.		Opposition de principe
2020/05/14 12:54:26 PM UTC+2	Je suis farouchement opposée à l'anticipation de l'ouverture de la chasse avec 2 mois d'avance ! Les pauvres animaux ne doivent pas souffrir pour le plaisir sanguinaire de certains !!	Particulier.	Contre la chasse en période estivale
2020/05/14 1:09:35 PM UTC+2	Je suis contre la chasse durant la période estivale ou les randonnées sont nombreuses. Des accidents ont lieu régulièrement.		Contre la chasse en période estivale
2020/05/14 1:16:59 PM UTC+2	Je suis formellement contre l'ouverture de la chasse à l'été 2020.		Contre la chasse en période estivale
2020/05/14 1:29:17 PM UTC+2	Interdisons la chasse pour le bien des animaux ils n'ont rien demandé c'est nous qui sommes et qui construisent sur leur territoire l'excuse de dire qu'il y en a de trop non ! Et si la situation se retournait qu'en penserais t'on ? Les animaux n'ont pas la paroles et s'est bien dommage..	Fondation Brigitte Bardot et toutes autres associations	Opposition de principe
2020/05/14 1:37:34 PM UTC+2	Je dis NON à la chasse anticipée		Contre la chasse en période estivale
2020/05/14 1:40:13 PM UTC+2	NON, à l'ouverture de la chasse le 1 juin.		Contre la chasse en période estivale
2020/05/14 1:55:13 PM UTC+2			Sans avis
2020/05/14 1:55:34 PM UTC+2	Non à la chasse avancée		Contre la chasse en période estivale
2020/05/14 1:55:58 PM UTC+2	Bonjour, je suis opposé à tout forme de chasse l'été, la période de chasse de septembre à février suffit amplement		Contre la chasse en période estivale
2020/05/14 2:23:55 PM UTC+2	Non à la réouverture de la chasse. J'habite à la campagne et je vois tous les dégâts qu'elle génère.		Opposition de principe
2020/05/14 2:26:50 PM UTC+2	Monsieur le Prefet je vous demande de ne pas permettre l'ouverture de la chasse au 1er juin .Les gens ainsi sue les ebfants ont grand besoin de ce ballader tranquille dans les forêts et bois.les animaux de notre faunes ne demande qu a vivre en paix.les chasseurs ne sont rien d autre que des assassins assoiffes de tuer .memes kes rabdonneurs.recevez monsirur le Prefet mes cordiales salutations		Contre la chasse en période estivale
2020/05/14 2:29:58 PM UTC+2	Bonjour me le Prefet je vous demande de ne pas ouvrir la chasse au 1er juin n y apres d ailleurs.les chasseurs tirent sur tout ce qui bouge il y a trop d accidents a cause de ces fou de la gachette.recevez mr le Prefet mes cordiales salutations		Contre la chasse en période estivale
2020/05/14 2:31:46 PM UTC+2	Bonjour, nous tenons à vous faire savoir que nous sommes contre l'ouverture de la chasse au 1er juin. Comme une ultra majorité des français nous voulons profiter de nos forêts en toute sécurité. Merci cordialement		Contre la chasse en période estivale
2020/05/14 2:38:28 PM UTC+2	Je souhaite que la chasse n'ouvre pas plus tot, les animaux sont tellement importants! laissons les vivre		Contre la chasse en période estivale
2020/05/14 2:38:48 PM UTC+2	Laissez nos animaux sauvages tranquillement... Ils sont en pleine reproduction... Non à la modification des dates d'ouverture de la chasse.		Contre la chasse en période estivale
2020/05/14 2:48:26 PM UTC+2	consultation du public – projets d'arrêté chasse		Sans avis

Projet d'arrêté relatif à l'ouverture et la clôture de la chasse 2020-2021

Horodateur	VOS COMMENTAIRES	Le cas échéant, nom de la structure que vous représentez	Synthèse des observations
2020/05/14 2:55:31 PM UTC+2	Non à la chasse tout court alors encore plus opposé à une ouverture de chasse anticipé !		Opposition de principe
2020/05/14 2:55:59 PM UTC+2			Sans avis
2020/05/14 2:58:02 PM UTC+2			Sans avis
2020/05/14 3:08:11 PM UTC+2	Du grand n'importe quoi		Opposition de principe
2020/05/14 3:13:17 PM UTC+2	Contre l'ouverture de la chasse !!!	Chasse en juin	Opposition de principe
2020/05/14 3:16:32 PM UTC+2	Contre ! Nous avons été confiné 2 mois nous aimerions enfin profiter de nos forêts et champs pour se balader avec nos enfants en toute tranquillité ! Il y en a marre de la chasse !		Opposition de principe
2020/05/14 3:20:34 PM UTC+2	Bonjour, Je suis contre l'ouverture de la chasse. Rien ne justifie une décision pareille. Laissez les forêts aux promeneurs, aux animaux qui n'ont rien demandé. Et si pas assez de régulation, réintégrer des prédateurs non humains, et ne faites pas de lâcher d'animaux d'élevage quelques jours avant ! Les chasseurs se croient tout permis, ils viennent sur des terrains privés et sont menaçants ! Le monde à l'envers !! La France n'a pas besoin de chasseur !		Opposition de principe
2020/05/14 3:31:02 PM UTC+2	la chasse n'apporte rien si ce n'est que le plaisir malsain de certaines personnes, arrêtons de tuer pour le plaisir		Opposition de principe
2020/05/14 3:52:17 PM UTC+2	Non!!		Opposition de principe
2020/05/14 3:54:32 PM UTC+2	Non à l'ouverture de la chasse anticipée		Contre la chasse en période estivale
2020/05/14 4:05:32 PM UTC+2	je refuse une saison de chasse anticipée - je suis contre		Contre la chasse en période estivale
2020/05/14 4:15:27 PM UTC+2	Non à la chasse		Opposition de principe
2020/05/14 4:50:16 PM UTC+2	Il me paraît inutile d'avancer la date d'ouverture de chasse pour massacrer des millions de bête juste pour la régularisation de l'espèce animale.		Contre la chasse en période estivale
2020/05/14 4:57:56 PM UTC+2			Sans avis
2020/05/14 5:21:54 PM UTC+2	Bonjour Madame, Monsieur, par la présente je vous notifie mon refus d'une saison de chasse anticipée. Notre faune et notre flore doit être préservée et laissée tranquille.		Contre la chasse en période estivale
2020/05/14 5:24:41 PM UTC+2	NON à la chasse ! Laissez vivre en paix nos compagnons		Opposition de principe
2020/05/14 5:53:55 PM UTC+2	Merci de ne pas réouvrir la chasse dès début juin. Surtout avec la Covid19 les animaux sauvages ne se méfient plus des humains. Ce serait un massacre que vous ne pouvez cautionner.		Contre la chasse en période estivale
2020/05/14 5:59:02 PM UTC+2			Sans avis
2020/05/14 6:20:50 PM UTC+2	Je m'oppose à l'ouverture de la saison de chasse cet été pour 2 raisons : le risque de la transmission du coronavirus est toujours présent donc il est nécessaire d'éviter un maximum de reprendre les activités non-essentiels à la nation. Suivi de mon 2ème propos : je m'oppose à la reprise de la chasse cet été car tuer des chevreuils, des renards et des daims est inutile car leur population se régule toute seule (en particulier les renards) et ne nuisent en aucun cas aux activités agricoles, ils ne sont d'ailleurs nuisibles à aucun écosystème. Concernant le cas des sangliers, il semble judicieux d'envisager une campagne de stérilisation des individus plutôt que de les tuer, diminuant de fait les risques et dérives découlant de toutes pratiques liées à la chasse.		Contre la chasse en période estivale
2020/05/14 6:22:31 PM UTC+2	refus d'une saison de chasse anticipée	Fondation Brigitte Bardot	Contre la chasse en période estivale
2020/05/14 6:25:59 PM UTC+2	Opposée à une saison de chasse anticipée	Fondation Brigitte Bardot	Contre la chasse en période estivale
2020/05/14 6:28:20 PM UTC+2	refus d'une saison de chasse anticipée	Fondation Brigitte Bardot	Contre la chasse en période estivale
2020/05/14 6:40:25 PM UTC+2	Contre l'ouverture de la chasse. Trop dangereux pour les promeneurs et riverains		Contre la chasse en période estivale
2020/05/14 6:50:04 PM UTC+2	Non à la reprise de la chasse dès le 1er juin !!		Contre la chasse en période estivale
2020/05/14 6:53:59 PM UTC+2	Je suis contre l'ouverture anticipée de la chasse au 1er juin pour 2 raisons déjà il faut laisser un peu de répit à la faune et la seconde le danger que représente les chasseurs en forêt va encore priver les familles qui n'ont pu accéder à ces dernières à cause du confinement donc il faut arrêter de laisser les chasseurs prendre possession en permanence de lieux qui appartiennent aussi aux autres populations		Contre la chasse en période estivale
2020/05/14 6:57:46 PM UTC+2	Non à la chasse anticipée		Contre la chasse en période estivale
2020/05/14 7:01:28 PM UTC+2	Non à la réouverture de la chasse le 1er juin		Contre la chasse en période estivale
2020/05/14 7:39:52 PM UTC+2	Je suis contre la ré-ouverture de la chasse le 01 juin 2020, sachant que les chasseurs vont s'empresser d'aller tuer du gibier, cela va se faire dans la précipitation et beaucoup d'accidents de chasse vont avoir lieu. De plus suite au confinement certains chasseurs n'ont pas respecté la réglementation et se sont octroyés le droit d'aller braconner j'entendais des coups de feu dans la zone boisée près de mon domicile. Ce confinement a permis aux animaux de pouvoir s'accoupler dans la campagne paisible et des petits ont la chance de découvrir leur environnement		Contre la chasse en période estivale
2020/05/14 8:02:06 PM UTC+2	Par pitié pas de réouverture précoc... les cavaliers et promeneurs aimeraient profiter des forêts et chemins de randonnée encore un peu . Nous avons été confinés aussi		Contre la chasse en période estivale
2020/05/14 8:34:34 PM UTC+2	Assez de sang, les chasseurs tirent sur tout ce qui bouge sans vérifier s'ils peuvent le faire sans danger.		Opposition de principe
2020/05/14 8:37:25 PM UTC+2	Les chasseurs tirent même vers les maisons.		Opposition de principe
2020/05/14 8:39:41 PM UTC+2	Je me suis fait agressée par des chasseurs		Opposition de principe
2020/05/14 8:59:51 PM UTC+2	Je vous demande de ne pas ouvrir la possibilité de chasser au 1er juin! Les chasseurs nous empêchent déjà de profiter des forêts une bonne partie de l'année! Et les animaux sortent à peine de leur période de reproduction. Ne peut-on pas les laisser tranquilles! Merci de prendre en compte mon avis. Cordialement.		Contre la chasse en période estivale
2020/05/14 9:09:15 PM UTC+2	REFUS d'une saison de chasse anticipée		Contre la chasse en période estivale
2020/05/14 9:43:50 PM UTC+2	Non à ces dates ! Laissez les animaux tranquille		Contre la chasse en période estivale
2020/05/14 9:47:23 PM UTC+2	Non à la chasse hors période hivernale. Pas question d'ouvrir dès Juin.		Contre la chasse en période estivale
2020/05/14 9:47:37 PM UTC+2	S'il vous plaît, n'autorisez pas l'ouverture de la chasse le 1er juin		Contre la chasse en période estivale
2020/05/14 10:18:31 PM UTC+2	Inenvisageable d'ouvrir la chasse au 1er juin!		Contre la chasse en période estivale

Projet d'arrêté relatif à l'ouverture et la clôture de la chasse 2020-2021

Horodateur	VOUS COMMENTAIRES	Le cas échéant, nom de la structure que vous représentez	Synthèse des observations
2020/05/14 10:21:22 PM UTC+2	Messieurs Veuillez noter qu'en tant que défenseure de la nature, je suis totalement opposée à l'autorisation de la chasse aux blaireaux. Comme la diffusion de la vidéo de l'association One Voice nous l' a très clairement montré, les chasseurs sont totalement à l'opposé d'une idée qui voudrait qu'ils préservent la nature. Destruction des milieux naturels, des arbres, de la forêt, sans compter de tous ces animaux qui régulent très savamment l'équilibre de nos espaces naturels. Après l'épisode de pandémie que nous venons de subir et dont l'origine est sans conteste dû à la destruction des milieux naturels, je vous demande instamment de ne pas réouvrir cette chasse cruelle et sans aucun bénéfice pour les agriculteurs. Bien au contraire les blaireaux les renards régulent la population des petits rongeurs qui dévastent les champs. Merci de bien vouloir tenir compte de cet avis dans votre décision Cordialement		Contre vénerie sous terre
2020/05/14 10:27:26 PM UTC+2	STOP CHASSE		Opposition de principe
2020/05/14 11:37:16 PM UTC+2			Sans avis
2020/05/15 12:09:17 AM UTC+2	Messieurs, Mesdames Je vous écris pour m'opposer catégoriquement à la proposition d'ouverture de la chasse le 1er juin. Cette idée n'a pas le sens commun et fait contre à toute donnée scientifique. On pourra donc tuer des femelles en gestation, ou venant de mettre au monde des petits, voues ainsi à une mort certaine. Cette continuelle obsession de la destruction est en train de mener l'humanité tout entière à sa perte. La pandémie récente du COVID-19 devrait nous faire réfléchir. Arrêtez ce massacre de la nature ! La campagne sera donc désormais uniquement réservée à la chasse, et les promeneurs y seront constamment en danger. Plus jamais ne pourrons-nous prendre un chemin de campagne avec nos chiens, sans craindre un coup de fusil sur nous ou nos animaux, et nos enfants. Plus jamais ne pourrons-nous marcher tranquillement en appréciant le calme ! C'est absolument inadmissible. Réservez la chasse à l'automne, s'il vous plait et laissez nous profiter de la campagne en été. Donnez un répit à nos espaces sauvages. Les promeneurs aussi ont des droits et les chasseurs (qui sont, rappelons-le, une minorité) ne disposent pas de plus de libertés que tout autre citoyen. Merci de rejeter cette proposition déplorable. Cordialement,		Contre la chasse en période estivale
2020/05/15 12:59:05 AM UTC+2	Non à l'ouverture avancée de la période de chasse. Et non à la chasse tout simplement.		Opposition de principe
2020/05/15 1:11:49 AM UTC+2	Je refuse absolument l'extension de la période de chasse, déjà hostile à la chasse en général, je demande pour les animaux et pour les promeneurs une trêve estivale		Contre la chasse en période estivale
2020/05/15 1:17:39 AM UTC+2	Bonjour, Je suis en désaccord avec toute forme de chasse de début mai à fin septembre. En dehors du danger que cela représente pour toutes les autres activités extérieures ( randonnées, vt, pratiques équestres, promenades familiales etc...) que nous souhaitons pratiquer en toute sécurité après une période de confinement qui a été particulièrement éprouvante, la faune sauvage a aussi besoin de paix pour se reproduire, se nourrir, élever les petits. Je souhaite laisser à mes enfants un monde où toute forme de vie est respectée et tout particulièrement les plus vulnérables. Quand au renard, son utilité est essentielle, entre autres pour lutter contre les maladies transmises par les tiques qui prolifèrent en ce moment dans des conditions météo qui leur sont particulièrement favorables (j'en vois régulièrement chez moi et aux alentours) et réguler naturellement les populations de rongeurs. Je suis par ailleurs formellement opposée à toute forme de vénerie sous terre, pratique particulièrement cruelle et n'ayant aucune justification en particulier en ce qui concerne la traque et l'abattage des blaireaux. Je précise être résidente en milieu rural. Bien cordialement.	Particulier	Contre la chasse en période estivale
2020/05/15 1:37:09 AM UTC+2	Monsieur le Préfet, Merci de bien vouloir ne pas autoriser l'ouverture anticipée de la chasse. Le confinement a permis de donner de la liberté à la faune sauvage, ce qui est un bien. Par contre à l'inverse pour les humains le confinement les a privés de liberté. Alors laissez les profiter de nos belles forêts et campagnes sans craindre les chasseurs et leurs plombs. Les accidents sont fréquents même entre chasseurs... Alors merci de conserver la liberté retrouvée à tous. Respectueusement		Contre la chasse en période estivale
2020/05/15 6:46:44 AM UTC+2	Non à l'ouverture anticipée de la chasse		Opposition de principe
2020/05/15 6:52:24 AM UTC+2	Non aux massacres de pauvres innocents et de plus cela suffit les accidents de chasse		Opposition de principe
2020/05/15 8:10:54 AM UTC+2	Je dis non à la réouverture anticipée de la chasse le 1er juin 2020		Contre la chasse en période estivale
2020/05/15 9:29:14 AM UTC+2	Non à la chasse en juin		Contre la chasse en période estivale
2020/05/15 9:30:35 AM UTC+2	Non à la chasse en été, laissez nous profiter des balades dans la nature, sans risquer un plomb de chasseur alcoolisé. Et laissez les animaux en paix !		Contre la chasse en période estivale
2020/05/15 9:32:46 AM UTC+2	Préservez les espèces et laissez la place aux promeneurs.		Opposition de principe
2020/05/15 9:35:48 AM UTC+2	Contre l'ouverture anticipée de la chasse !		Contre la chasse en période estivale
2020/05/15 9:40:51 AM UTC+2	Je suis contre La Chasse. Arrêté de chasser !		Opposition de principe
2020/05/15 9:42:41 AM UTC+2	Non à la chasse !!!!		Opposition de principe
2020/05/15 10:20:00 AM UTC+2	Non, ne faites pas ça. Nous n'en pouvons plus de cette agression permanente envers la nature et nous-mêmes ainsi que nos animaux familiers, chiens, chats, chevaux, chèvres, poules, etc. Merci d'écouter Votre cœur et vos concitoyens.		Opposition de principe
2020/05/15 10:23:35 AM UTC+2	Je suis contre la chasse en été dû à l'insécurité et l'incivisme face aux chasseurs si on ose se promener dans des chemin communaux avec ses enfants. Je cite un chasseur agressif et passe ses injures où il me demande dégage car mes enfants vont fuir son gibier.		Contre la chasse en période estivale
2020/05/15 11:01:38 AM UTC+2	Dans notre département de plus en plus dense démographiquement, il faut permettre l'accès de nos espaces naturels au plus grand nombre. La chasse représente un danger pour tous. Je suis contre l'augmentation de la durée de la saison de chasse. Il faut limiter voir interdire la chasse dans notre département.		Opposition de principe
2020/05/15 11:05:49 AM UTC+2	La Seine et Marne est de plus en plus peuplée et par une population plus jeune qui randonne en famille, fait du VTT, de l'équitation etc... et ne chasse pas. La chasse représente un réel danger et n'apporte rien ni à la biodiversité ni à la gestion de la forêt bien au contraire. Ici dans les forêts vous trouverez de nombreux endroits où l'on agraine les sangliers et les chevreuils alors ne parlons pas de régulation. Nous sommes absolument opposés à une extension des temps de chasse l'été en Seine et Marne.	Association "Les Amis de la Justice des Brus"	Opposition de principe
2020/05/15 11:25:01 AM UTC+2	Non à la chasse		Opposition de principe
2020/05/15 11:39:16 AM UTC+2	LA CHASSE EST INUTILE, elle tue et pollue la planète. les chasseurs sont à mettre au même niveau que les industriels!		Opposition de principe
2020/05/15 11:50:03 AM UTC+2	Bonjour Monsieur/Madame le préfet Nous somme contre ce projet OUVRETURE SPÉCIFIQUE DE LA CHASSE 2020-2021 : Nous vous sollicitons d'abandonner ce projet la chasse. Chaque animal a son prédateur qui régule la biodiversité pas besoin de chasseurs pour les tuer qui de plus détruisent tout. Notre planète est déjà assez mal en point ,nos animaux sont en voie de disparition,raison de plus ,apprenons à vivre ensemble ils étaient la avant nous. L'être humain veut tout posséder,contrôler grosse erreur.,chaque animal tient un rôle important pour la biodiversité ne les détruisons pas merci pour eux Exemple le loup réintroduit dans le parc L'expérience du loup de Yellowstone démontre que les écosystèmes reposent sur des équilibres précaires où chaque individu, mêmes les prédateurs, a une fonction qui lui est naturellement attribuée. Bien que cette vidéo en illustre parfaitement le phénomène, il faut également comprendre que l'Humain n'est malheureusement pas un prédateur comme les autres. Son activité, fruit de choix conscients, a tout au contraire tendance à déséquilibrer l'ensemble des écosystèmes, au même titre qu'il fut à l'origine de la disparition du loup dans le fameux parc national du Wyoming. Lorsque les loups furent réintroduits en 1995, c'est l'écosystème entier qui s'est littéralement éveillé. Le comportement des cerfs a changé, leur population a diminué et par un effet domino la nature a retrouvé un certain équilibre. De nouvelles espèces animales et végétales ont alors fait leur apparition et même la topographie des lieux s'est vue largement modifiée. L. : https://mmondialisation.org/les-loups-changent-les-rivieres-du-yellowstone/ L'incroyable équilibre de la nature 1 vidéo https://www.youtube.com/watch?v=TbSPFON-UW4 De plus il y a beaucoup d'accident hélas Avec trois morts en moins d'une semaine, le bilan des accidents de chasse, pour la saison 2019-2020, est déjà lourd. https://www.ledauphine.com/france-monde/2019/11/17/en-20-ans-les-chasseurs-ont-tue-plus-de-400-personnes Dans l'attente de votre réponse,veuillez accepter nos sincères salutations Le C.C.M.A L'équipe du collectif contre la maltraitance sur les animaux	c.c.m.a collectif contre la maltraitance sur les animaux	Opposition de principe
2020/05/15 12:08:33 PM UTC+2	Ayant été informée d'une éventuelle ouverture anticipée de la chasse des le 1er juin, je vous sollicite pour que cette demande de la part des chasseurs ne soit pas acceptée! En cette période de prise de conscience sur la protection de la Nature, il est incompréhensible d'encourager cette volonté de la part des chasseurs à vouloir rattraper le temps perdu de ne pas avoir pu tuer des Animaux! Au nom de quoi? Très émue par cette requête, je fais appel à votre bon Cœur pour que l'ouverture de la chasse ne soit pas anticipée et que l'on puisse tous profiter des joies de la Nature sans risquer d'être tué! Je vous en remercie d'avance.		Contre la chasse en période estivale
2020/05/15 12:14:29 PM UTC+2	Je ne suis pas d'accord avec une période de chasse toujours plus prolongée. De septembre à février les animaux sont traqués, les promeneurs risquent d'être blessés, il y a déjà beaucoup de morts, et maintenant la chasse devrait être autorisée à nouveau en juin alors que les petits sont encore petits? Non non non ça n'est pas possible, que les chasseurs arrêtent leur soif d'amusement funeste... Ils parlent de prolifération pour justifier leur activité, mais qu'ils arrêtent de faire de l'élevage pour ensuite lacher les animaux en forêt, qu'ils arrêtent de les nourrir l'hiver. L'argument de protéger les cultures céréalières ne tient pas non plus.		Contre la chasse en période estivale
2020/05/15 12:23:57 PM UTC+2	Mme Mr Après ce que nous venons de traverser la nature à repris ses droits, je trouve de plus qu'il est inconscient d'ouvrir la chasse à l'heure actuelle ou tout le monde va ressortir avec le confinement, alors quand période habituel de chasse les accidents sont nombreux. Ne faites pas cette bêtise		Contre la chasse en période estivale
2020/05/15 1:26:18 PM UTC+2	Madame, Monsieur Je vous fait part de mon opposition à l'ouverture de tout forme de chasse en été. La période de chasse ordinaire ("ouverture générale") de septembre à février-mars suffit amplement. Il est aberrant d'autoriser la chasse en période de reproduction, qui plus est dans un contexte où la faune sera logiquement perturbée par le retour de la présence humaine dans la nature après la tranquillité du confinement. D'autant plus que les personnes, les familles seront attirées pour se promener dans cette belle nature qui est un lieu public, surtout après ce temps de confinement intense et prolongé. Je vous serai gré de penser au bien de tous. Merci de votre attention.		Contre la chasse en période estivale
2020/05/15 1:45:21 PM UTC+2	Madame, Monsieur, j'affirme mon non consentement à l'anticipation de l'ouverture de la chasse.		Favorable
2020/05/15 1:52:37 PM UTC+2	Non à la chasse en été. Oui à la biodiversité à la vie. Exterminer la faune entraine des déséquilibres qui amènent des maladies.		Contre la chasse en période estivale
2020/05/15 3:04:09 PM UTC+2	Bonjour. CONTRE la chasse.L'équilibre écologique est en danger. La chasse n'a aucune raison d'être et pollue la nature avec du plomb. La faune sauvage se régule toute seule, l'intervention humaine ne fait que créer des déséquilibres.Anne-marie WILLARD		Opposition de principe

Projet d'arrêté relatif à l'ouverture et la clôture de la chasse 2020-2021

Horodateur	VOS COMMENTAIRES	Le cas échéant, nom de la structure que vous représentez	Synthèse des observations
2020/05/15 3:16:34 PM UTC+2	Je ne vois quel plaisir de tuer des animaux qui ne nous embêtent pas		Opposition de principe
2020/05/15 4:03:22 PM UTC+2	Je suis contre l'ouverture d'une saison de chasse anticipée		Contre la chasse en période estivale
2020/05/15 4:03:57 PM UTC+2	Non à l'ouverture de la chasse anticipé		Contre la chasse en période estivale
2020/05/15 4:17:23 PM UTC+2	Je suis contre la chasse en période festive de l'été ! Les chasseurs se balade au bord de mon jardin et je souhaite pouvoir profiter de mon été sans avoir peur de me prendre une balle perdu. En plus fan de vtt c'est notre seule période pour profiter de nos forêts		Contre la chasse en période estivale
2020/05/15 4:19:27 PM UTC+2	Je m'oppose formellement à la période de chasse en période estivale ! Laissons notre nature vivre et arrêtons c'est industrie consommatrice de l'abattage de bête ! La période de chasse est suffisamment longue Et laissons nous profiter de nos forêt en toute sécurité		Contre la chasse en période estivale
2020/05/15 4:20:07 PM UTC+2	Avancer l'ouverture de la chasse est unNon sens , les jeunes qui sont nés au printemps ont besoin de leurs parents . Déplus c'est la saison des balades et randonnées familiales . Non à l'ouverture anticipée de la chasse .		Contre la chasse en période estivale
2020/05/15 4:20:48 PM UTC+2	Je m'oppose formellement à la période de chasse en période estivale ! Laissons notre nature vivre et arrêtons c'est industrie consommatrice de l'abattage de bête ! La période de chasse est suffisamment longue Et laissons nous profiter de nos forêt en toute sécurité		Contre la chasse en période estivale
2020/05/15 4:21:37 PM UTC+2	Je m'oppose formellement à la période de chasse en période estivale ! Laissons notre nature vivre et arrêtons c'est industrie consommatrice de l'abattage de bête ! La période de chasse est suffisamment longue Et laissons nous profiter de nos forêt en toute sécurité		Contre la chasse en période estivale
2020/05/15 4:22:52 PM UTC+2	Je m'oppose formellement au projet à l'ouverture de la clôture de chasse		Opposition de principe
2020/05/15 4:34:33 PM UTC+2	Insensé. En effet ils n ont rien compris		Opposition de principe
2020/05/15 4:42:26 PM UTC+2	ras le bol ne pas pouvoir profiter de la nature tranquillement		Opposition de principe
2020/05/15 4:51:18 PM UTC+2	Oui		Favorable
2020/05/15 6:05:52 PM UTC+2	Je suis défavorable à l'avance de l'ouverture de la chasse. Plutôt que de réguler les populations d'animaux en les tuant, il faudrait interdire les lâchers d'animaux élevés dans le seul but d'être chassés. L'immense majorité de la population se voit privée de l'accès aux espaces naturels pour le plaisir d'une minorité de chasseurs. Nous en avons été suffisamment privés ces derniers mois.		Opposition de principe
2020/05/15 7:10:21 PM UTC+2	Fréquentant assez régulièrement vos bois et forêts pour de la randonnée je suis totalement opposé à cette ouverture qui aura lieu à la période même où plusieurs familles accompagnées de leurs enfants et animaux de compagnie profitent de la nature en toute quiétude je trouve ça totalement aberrant de risquer des accidents pour une poignée de chasseurs qui ont tout simplement subi les effets du confinement dû au COVID19 comme tout le monde!		Contre la chasse en période estivale
2020/05/15 7:15:40 PM UTC+2	Je suis contre l'ouverture anticipée de la chasse. Cela nuit à la biodiversité, les périodes de chasse sont déjà trop longues. On ne peut pas d'un côté appeler au tourisme pour nos beaux sites naturels et les détruire en même temps. C'est devenu impossible de profiter de la nature, d'observer les animaux paisiblement par peur de se prendre du plomb. Et la nature n'appartient pas aux seuls chasseurs, ils représentent un faible pourcentage de la population, et ils s'octroient tous les droits de vie et de morts en empiétant sur les libertés et droits des autres concitoyens. Il n'y a pas de temps à rattraper sur la régulation de la biodiversité, la nature fait très bien le travail. Donc la chasse pour les loisirs avec encore une ouverture anticipée, trop c'est trop.		Contre la chasse en période estivale
2020/05/15 7:17:23 PM UTC+2	Arrêter avec la chasse. Regardez en deux mois de confinement nous n'avons pas eut de dégâts. En Suisse ils ont arrêté et tout se passe à merveille.		Opposition de principe
2020/05/15 10:00:33 PM UTC+2	Messieurs, les Gouvernements, - ne pensez vous pas que la France et toute la Planète vivent déjà des moments assez difficiles pour ajouter encore, de la mort et de la souffrance sur notre territoire? - ne pensez vous pas que beaucoup d'entre nous, aimerions marcher, contempler et respirer librement, dans les champs et forêts, sans craindre des balles perdues, causées d'un "sport" inutile, cruel et meurtrier à plusieurs titres ? - ne pensez vous pas que Dame Nature as toujours su, et sait se REGULER toute seule, et donc n'a absolument pas besoin des interventions ambitieuses, et prétentieuses de l'homme? - ne pensez vous qu'à force de nous attaquer contre la Nature, nous sommes en train de scier la branche sur laquelle nous sommes assis? Si vous ne pensez pas ainsi, sachez que moi je le pense, et que je ne suis pas le seul à le penser. Vous êtes certes Gouvernements et Serviteurs de l'Etat, mais nous ne vous payons pas pour détruire, mais pour construire. En mon nom et aux nom de ceux qui comme moi veulent vivre et laisser vivre, je vous prie d'abandonner ses interventions destructrices, de ne pas avancer et élargir de plus en plus le droit à la chasse. La France a de plus en plus des civils armés, hommes et femmes, sous le couvert d'être chasseurs-chasseuses. Cela est affligeant, et n'augure rien de bon. Je vous remercie de m'avoir lu et donné la liberté de m'exprimer - espérant que cela durera encore longtemps. - et je vous prie aussi de tenir compte de ces observations, car elles sont l'expression de beaucoup - beaucoup d'honnêtes hommes et femmes de ce beau pays. avec mes respectueuses et cordiales salutations,		Opposition de principe
2020/05/15 10:37:58 PM UTC+2	Merci de laisser la nature en Paix au sortir du confinement. Non à la chasse anticipée.. laissez nous retrouver la nature, laissez les animaux en paix. Nous savons que les chasseurs représentent un électorat important.. nous ne voyons aucune raison pour avancer l'ouverture de la chasse. Ne ns privez pas de ballades en famille dans la forêt.. merci de prendre en considération notre requête.		Contre la chasse en période estivale
2020/05/15 10:45:25 PM UTC+2	Je m'oppose à l'ouverture de toute forme de chasse en été. C'est une aberration d'autoriser la chasse en pleine période de reproduction . Les animaux n'auront plus aucune période de répit. RISQUE ACCRU d'accident de chasse avec un public plus nombreux dans les zones forestières.		Contre la chasse en période estivale
2020/05/16 7:32:21 AM UTC+2	ça suffit !!!!		Opposition de principe
2020/05/16 7:52:14 AM UTC+2	Je suis opposée à l'ouverture de la chasse		Opposition de principe
2020/05/16 7:55:52 AM UTC+2	La chasse devient dangereuse. Les chasseurs rentrent tous les ans dans notre terrain privé pour chasser. Ils ont blessé un sanglier qui s'est enfui chez nous, et ils l'ont laissé agoniser dans les herbes, ne l'ayant pas trouvé, bien caché Arrêtons cette barbarie qu'est la chasse. Alors donc, évidemment que je souhaite que la date ne soit pas avancée.		Contre la chasse en période estivale
2020/05/16 8:32:24 AM UTC+2	Contre ouverture de la chasse en juin. Nous ne pourrons plus nous promener dans nos forêt ,chemin de grande randonnée en sécurité , cycliste,randonneurs, cavalier...nous voulons profiter de nos espaces		Contre la chasse en période estivale
2020/05/16 8:32:50 AM UTC+2	Laissons les animaux de reproduire et la nature se reposer en cette saison et laissons aux familles la possibilité de se balader dans s'inquiéter...		Contre la chasse en période estivale
2020/05/16 10:15:37 AM UTC+2	Je suis totalement opposée à l'ouverture de la chasse le 1er juin.		Contre la chasse en période estivale
2020/05/16 10:21:54 AM UTC+2	Bonjour, Je souhaite vous faire part de mon opposition au projet d'ouverture de la chasse le 1er juin. Il est primordial et urgent de laisser du répit aux animaux, à la nature. De plus, avec la sortie du confinement nous serons nombreux à vouloir nous promener en famille, avec nos chiens ou nos chevaux dans la campagne, les forêts... et nous voulons le faire sans crainte d'une balle perdue. La nature doit pouvoir être partagée, en toute sécurité, surtout en cette période estivale. La chasse en été peu également nuire au tourisme, notamment au tourisme de pleine nature, qui a beaucoup souffert de cette longue période de confinement. La chasse n'est pas une priorité et elle n'est pas indispensable au redressement de l'économie. Par contre le tourisme lui a besoin qu'on lui donne toutes ses chances cet été ! NON A LA CHASSE EN ETE ! Au nom de toute ma famille, je vous remercie. Cordialement,		Contre la chasse en période estivale
2020/05/16 10:38:00 AM UTC+2	Non ! ça suffit. Un peu de tranquillité dans cette magnifique forêt pour tous (familles, randonneurs, grimpeurs, naturalistes,...) La période de chasse est déjà bien assez longue. On marche sur la tête l'invite chacun, chacune à un peu de conscience globale et environnementale et humaine....		Contre la chasse en période estivale
2020/05/16 11:20:10 AM UTC+2	Non à l'ouverture de la chasse en été !		Contre la chasse en période estivale
2020/05/16 11:22:18 AM UTC+2	Je m'oppose fermement a une ouverture de la chasse dès le mois de juin. La nature n'appartient pas aux chasseurs, une plus grande partie de la population aimerait pouvoir se promener en toute quiétude !		Contre la chasse en période estivale
2020/05/16 12:03:37 PM UTC+2	Ce projet est absolument incompréhensible et scandaleux. Les forêts de Seine et Marne sont le poumon vert de l'Île de France visitées par des millions d'usagers (entre 15 et 20 millions de visiteurs annuels pour le massif de Fontainebleau). Ouvrir la chasse l'été reviendrait à en priver l'usage à ces millions de citoyens au profit d'une minorité. D'autant plus scandaleux en cette année qui a vu la population confinée pendant deux mois. Sans parler des dégâts sur la faune quand les jeunes sont à peine nés.		Contre la chasse en période estivale
2020/05/16 12:52:59 PM UTC+2	consultation du public – projets d'arrêté chasse je suis contre une saison de chasse anticipée;		Contre la chasse en période estivale
2020/05/16 1:36:21 PM UTC+2	Bonjour, La chasse est un loisir dangereux, qu'il fait beaucoup trop de morts. Pendant les périodes de chasse, le risque un coup de fusil malencontreux est bien réel et c'est vraiment angoissant d'être dehors en même temps qu'un chasseur. Aussi je considère que rallonger les périodes de chasse est criminel et irresponsable. Il faudrait au contraire raccourcir les périodes de chasse et les limiter strictement à certains jours de la semaine, et cela à l'identique sur tout le territoire. Ce qui permettrait de savoir à coup sur, les jours où il n'y a pas de risque de rencontrer un chasseur. D'autre part je n'admets pas que l'on puisse prendre plaisir à tuer et que l'état encourage cette pratique.		Opposition de principe
2020/05/16 1:52:39 PM UTC+2	Messieurs Veuillez noter qu'en tant que défenseure de la nature, je suis totalement opposée à l'autorisation de la chasse aux blaireaux. Comme la diffusion de la vidéo de l'association One Voice nous l'a très clairement montré, les chasseurs sont totalement à l'opposé d'une idée qui voudrait qu'ils préservent la nature. Destruction des milieux naturels, des arbres, de la forêt, sans compter de tous ces animaux qui régulent très savamment l'équilibre de nos espaces naturels. Après l'épisode de pandémie que nous venons de subir et dont l'origine est sans conteste dû à la destruction des milieux naturels, je vous demande instamment de ne pas réouvrir cette chasse cruelle et sans aucun bénéfice pour les agriculteurs. Bien au contraire les blaireaux les renards régulent la population des petits rongeurs qui dévastent les champs. Merci de bien vouloir tenir compte de cet avis dans votre décision Cordialement		Contre vénerie sous terre
2020/05/16 3:03:14 PM UTC+2	Je suis contre l'ouverture de la chasse au 1er juin date où les animaux se reproduisent. Un peu de paix dans nos campagnes surtout après ce confinement me semble impératif pour le bien être de tous.		Contre la chasse en période estivale

Projet d'arrêté relatif à l'ouverture et la clôture de la chasse 2020-2021

Horodateur	VOS COMMENTAIRES	Le cas échéant, nom de la structure que vous représentez	Synthèse des observations
2020/05/16 3:04:02 PM UTC+2	Je suis contre l'ouverture de la chasse au 1er juin 2020		Contre la chasse en période estivale
2020/05/16 4:20:56 PM UTC+2	Bonjour, je souhaite apporter mon avis défavorable au projet d'extension de la période de chasse pour le sanglier, le chevreuil et le renard. En effet, la période de chasse du sanglier (du 1 juin au 31 mars) impliquerait des tirs pendant la période de reproduction d'autres espèces de la faune sauvage, impliquant alors des perturbations, voire des échecs de leur reproduction. Les dégâts causés par les sangliers peuvent aussi être prévenus par d'autres moyens non mortels. Autoriser la chasse des ces trois espèces à partir du 1 juin c'est ne pas tenir compte du fait qu'ils peuvent également avoir des jeunes en cours d'élevage qui ne survivraient pas non plus. Pour finir, le renard est aussi un précieux auxiliaire dans la lutte contre les rongeurs, donc le détruire c'est se priver d'une aide efficace.	LPO ile-de-France	Contre la chasse en période estivale
2020/05/16 7:32:47 PM UTC+2	Bonjour La chasse ne doit pas avoir lieu au printemps ni en été (vacances scolaires). Laissez les animaux et les promeneurs libres et en sécurité. 6 mois de chasse par année c'est déjà beaucoup trop. Comparez avec d'autres pays. Merci de prendre en compte mon avis dans votre consultation. Cordialement		Contre la chasse en période estivale
2020/05/16 8:02:38 PM UTC+2	Non a la reprise anticipée de la chasse dans le 77. Le deconfinement amène les gens à la promenade en forêt ou dans les bois. Moi moi-même j'utilise les sentiers en VTT et les "presque accidents" sont presque hebdomadaires. Laissez nous profiter sans peur de nos campagnes!		Contre la chasse en période estivale
2020/05/16 9:48:35 PM UTC+2	Selon l'article L110-1 III Objectif de développement durable du Code de l'Environnement, la préservation de la biodiversité fait parti de cet objectif. L'ouverture de la chasse le 1er juin 2020 en pleine mise bas des biches, et laies ne respecte pas cet objectif, en plus d'abattre les femelles ayant des petits ceux ci seront condamnés à une mort certaine.		Opposition de principe
2020/05/16 10:19:49 PM UTC+2	Je suis en désaccord avec toute forme de chasse de mai à fin septembre, donc contre l'ouverture au 1er Juin. En dehors du danger que cela représente pour la pratique des autres activités extérieures comme la randonnée, le VTT, les pratiques équestres, les promenades familiales etc., la faune sauvage a besoin d'être tranquille pour se reproduire, se nourrir et grandir. Ces animaux ne font de mal à personne, ils ont le droit de vivre. De plus, une forêt avec sa faune sauvage et sans chasseurs est un atout essentiel pour le tourisme de la région. Merci de ne pas permettre cette ouverture de la chasse dans ce beau département de la Seine et Marne.		Contre la chasse en période estivale
2020/05/16 11:59:46 PM UTC+2	Mr le Préfet Je suis opposé à l'ouverture de la période de chasse en été Mes arguments sont les suivants : la période de chasse démarre généralement fin septembre, à ce moment, les vacances scolaires sont terminées, et l'on a moins de risque de voir des familles se promener dans les forêts. Nous vivons une année particulière suite à l'apparition du covid 19. En effet les français vont délaissé les vacances à l'étranger. Ils resteront cette année sur notre territoire, c'est ce qui induit les études menées sur ce sujet. Nos campagnes seront préférées au littoral, car elles permettent de respecter plus facilement la distanciation sociale. Nous allons donc retrouver ensemble dans nos forêts et campagnes, des familles en vacances et des chasseurs. Cela ne me paraît pas judicieux, surtout lorsque l'on prête attention aux accidents de chasse qui ont fortement augmentés cette année. Nos concitoyens ont le droit de partir se promener en forêt en toute sécurité, et cela n'est pas possible en période de chasse. Pour cette raison je m'oppose à un avancement de l'ouverture de la période de chasse. En ce qui concerne la faune, l'ouverture de la chasse coïncide avec les périodes de reproduction, il serait aberrant de chasser durant cette période, car cela risque de laisser des animaux orphelins qui ne pourront survivre seuls. La faune sera déjà suffisamment perturbée par le retour de la présence humaine suite à la longue période de confinement et à l'augmentation de vacanciers. Cordialement		Contre la chasse en période estivale
2020/05/17 2:06:37 AM UTC+2	Non à la chasse au 1er Juin concernant les renards les chevreuils et autres animaux de nos forêts		Contre la chasse en période estivale
2020/05/17 8:34:16 AM UTC+2	Je suis contre la reouverture ! Il va nous être impossible de se promener sans risque. J'ai un chien et il se fait régulièrement agresser par ceux des chasseurs. Sans oublier le chasseur isolé qui tire malgré qu'il vous ait entendu mais sans vous voir ! Je préfère une battue de temps en temps seulement, bien identifiée et identifiable, quant il est vraiment nécessaire de réguler le nombre de bêtes mais pas de chasseurs isolés par pitié. Merci.		Opposition de principe
2020/05/17 9:03:45 AM UTC+2	Nous ne pouvons aller dans les champs et les bois que depuis 1 semaine et dans 3 semaines, il faudrait n'y aller qu'en prenant toutes les précautions pour ne pas se faire tirer dessus ? Non, laissons donc la nature faire son travail, les populations s'auto-régulent, et puis si les chasseurs n'appartaient pas avec de la nourriture, les chevreuils et sangliers, ils ne seraient pas si nombreux dans les champs, quant aux renards, laissez les donc réguler les populations de lapins et lièvres. Il n'y a qu'un seul nuisible sur terre, et c'est l'Homme.		Opposition de principe
2020/05/17 9:08:58 AM UTC+2	Je souhaite que la chasse ne rouvra pas		Opposition de principe
2020/05/17 9:35:00 AM UTC+2	Je suis contre car avec le confinement beaucoup d'animaux ont mis bas et ce serait criminel de faire la chasse cette année en condamnant beaucoup de petits nouveaux nés .	ESSONNES	Opposition de principe
2020/05/17 9:48:01 AM UTC+2	Non à la chasse en été (renards et sangliers). Les riverains n'en peuvent déjà plus l'hiver, plus aucun jour où nous pouvons nous promener en toute sécurité.		Contre la chasse en période estivale
2020/05/17 9:50:59 AM UTC+2	Je m'oppose catégoriquement à une reprise anticipée de la chasse quelque soit le gibier. En effet l'exploitation agricole n'a aucunement été interrompue au cours de la période de confinement. De plus le confinement a eu lieu hors des périodes d'ouverture normale de la chasse qui ont été mises en place pour laisser à la faune le temps de se régénérer après la pression cynégétique de l'hiver. Cette demande d'ouverture anticipée traduit donc une volonté des fédérations de chasse de remettre en cause ce fondement de la préservation de la biodiversité. La prétendue prolifération des ravageurs(sangliers,...) souligné surtout des comportements peu réfléchis des sociétés de chasse qui favorisent le développement des hardes. Ainsi plutôt que de confier la gestion des populations d'animaux aux seules fédérations de chasseurs, il serait absolument nécessaire de prendre en compte l'avis d'écologues indépendants. Par ailleurs, l'augmentation des jours de chasse augmente les risques d'accidents causés par des chasseurs qui ne maîtrisent pas forcément leurs armes ou leurs chiens d'autant plus qu'aucun contrôle d'alcoolémie n'est associé à la pratique de la chasse. Ainsi plutôt que d'augmenter la durée des périodes de chasse il me semble nécessaire de réfléchir sur une pratique plus réfléchie qui tiendrait compte de la totalité des populations circulant sur les territoires de chasse.		Contre la chasse en période estivale
2020/05/17 9:51:24 AM UTC+2	Je m'oppose catégoriquement à une reprise anticipée de la chasse quelque soit le gibier. En effet l'exploitation agricole n'a aucunement été interrompue au cours de la période de confinement. De plus le confinement a eu lieu hors des périodes d'ouverture normale de la chasse qui ont été mises en place pour laisser à la faune le temps de se régénérer après la pression cynégétique de l'hiver. Cette demande d'ouverture anticipée traduit donc une volonté des fédérations de chasse de remettre en cause ce fondement de la préservation de la biodiversité. La prétendue prolifération des ravageurs(sangliers,...) souligné surtout des comportements peu réfléchis des sociétés de chasse qui favorisent le développement des hardes. Ainsi plutôt que de confier la gestion des populations d'animaux aux seules fédérations de chasseurs, il serait absolument nécessaire de prendre en compte l'avis d'écologues indépendants. Par ailleurs, l'augmentation des jours de chasse augmente les risques d'accidents causés par des chasseurs qui ne maîtrisent pas forcément leurs armes ou leurs chiens d'autant plus qu'aucun contrôle d'alcoolémie n'est associé à la pratique de la chasse. Ainsi plutôt que d'augmenter la durée des périodes de chasse il me semble nécessaire de réfléchir sur une pratique plus réfléchie qui tiendrait compte de la totalité des populations circulant sur les territoires de chasse.		Contre la chasse en période estivale
2020/05/17 10:22:15 AM UTC+2	Madame, Monsieur, je fais suite à la consultation sur le Projet d'arrêté portant ouverture et clôture de la chasse pour la campagne 2020 - 2021. Je suis CONTRE l'ouverture de la vénerie du blaireau à partir du 15 mai 2020. Outre la barbarie de cette pratique sur une espèce tout à fait utile, les études montrent qu'en mai, les jeunes blaireaux sont encore fortement dépendants de leurs parents et ceux jusqu'en juillet au moins. Il est incompréhensible de permettre ce déterrage précoce, alors que l'ouverture générale de la chasse en septembre permettrait tout autant aux déterreurs de pratiquer leur activité. De plus le blaireau est une espèce gibier, concernés donc par l'article L 424-10 du code de l'environnement qui stipule qu'il est interdit de détruire, d'enlever, de vendre, d'acheter et de transporter les portées ou petits de tous mammifères dont la chasse est autorisée. Détruire les parents revient à détruire les petits encore dépendants. Par ailleurs, les estimations des populations de blaireaux par les fédérations de chasse se font souvent via un comptage des terriers. Les blaireaux vivent en clan et établissent plusieurs terriers sur leurs territoires, avec plusieurs entrées à chaque fois, cette technique n'est donc pas une estimation fiable de la population puisqu'elle est de nature à surestimer celle-ci. Enfin, les dégâts sont souvent faibles, en lisière de forêt et peuvent être confondus avec des dégâts de sangliers, autrement plus importants. Ils peuvent aussi être évitables avec des moyens de protection simple (répulsifs, clôture électrique, effarouchement...). Je vous remercie par avance de bien vouloir prendre en compte cet avis et de protéger cette espèce. Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.		Contre vénerie sous terre
2020/05/17 12:05:12 PM UTC+2	Non, s'il vous plaît, pas de chasse dès le mois de juin. La période actuelle est déjà trop longue et trop pénible à vivre pour les non-chasseurs. Merci.		Contre la chasse en période estivale
2020/05/17 12:09:02 PM UTC+2	Non à l'ouverture de la chasse en juin; une aberration ...		Contre la chasse en période estivale
2020/05/17 12:34:06 PM UTC+2	Non à la chasse cet été		Contre la chasse en période estivale
2020/05/17 3:29:17 PM UTC+2	Non à la ré-ouverture de la chasse		Opposition de principe
2020/05/17 5:03:29 PM UTC+2	Bonjour, je suis contre l'extension de la période d'ouverture de la chasse en été. Je m'oppose à la mise en danger de ma vie et de celle de mes proches lors de nos promenades, randonnées, excursions. Cordialement		Contre la chasse en période estivale
2020/05/17 5:10:26 PM UTC+2	Bonjour, je suis contre l'ouverture de la chasse au 1er juillet 2020. Je m'oppose absolument à ce que ma vie et celle de ma famille soient mises en danger lors de nos promenades, randonnées, excursions. Cordialement		Contre la chasse en période estivale
2020/05/17 6:05:04 PM UTC+2	Il serait temps que l'ONF cesse de faire le grand écart entre rentabilité et cohérence: d'un côté ils nous disent attention de ne pas déranger les animaux en pleine reproduction et d'un autre ils permettraient contre toutes les règles de la nature la réouverture de la chasse pour satisfaire le lobby des chasseurs: on marche sur la tête avec le "en même temps" macronien!		Contre la chasse en période estivale
2020/05/17 9:02:30 PM UTC+2	Je suis opposée à l'ouverture de la chasse sur cette période trop proche du printemps et des naissances		Contre la chasse en période estivale
2020/05/17 9:09:45 PM UTC+2	Je suis totalement opposé à cette ouverture l'été, saison ou après le confinement, les espaces naturels sont utilisés par des non chasseurs (familles, randonneurs, cavaliers VTT...). Les risques sont trop grands		Contre la chasse en période estivale
2020/05/17 10:23:52 PM UTC+2	J'habite la Seine et Marne et je suis opposée à l'ouverture de la chasse en été		Contre la chasse en période estivale
2020/05/17 10:32:11 PM UTC+2	Nous avons besoin de pouvoir marcher en sécurité dans les forêts d'Île de France en été, avec nos familles. Je suis contre l'ouverture de la chasse en été.		Contre la chasse en période estivale
2020/05/17 10:54:37 PM UTC+2	Je suis favorable à l'ouverture de la chasse individuelle dès le 1er juin.		Favorable

Projet d'arrêté relatif à l'ouverture et la clôture de la chasse 2020-2021

Horodateur	VOS COMMENTAIRES	Le cas échéant, nom de la structure que vous représentez	Synthèse des observations
2020/05/18 1:20:31 AM UTC+2	Je suis favorable aux arrêtés proposés concernant les périodes d'ouverture et les plans de chasse.		Favorable
2020/05/18 1:32:59 AM UTC+2	Arrêtons la chasse, arrêtons le massacre		Opposition de principe
2020/05/18 9:16:36 AM UTC+2	Non à la reprise de la chasse en juin prochain et tous ceux d'après !		Opposition de principe
2020/05/18 11:06:15 AM UTC+2	Bonjour, Les vacances estivales approchent et il me paraît dangereux de faire cohabiter promeneurs et chasseurs, les accidents sont fréquents malheureusement. De plus je trouve cette pratique de la chasse, qui consiste à ne pas tenir compte des saisons et du cycle de la vie des animaux, cruelle. Je m'oppose à l'ouverture de la chasse dès le 1er juin et je demande que mon avis soit pris en compte ( article 7 de la charte de l'environnement). Notre biodiversité est précieuse, préservons la, préservons nous. Merci. Cordialement.		Contre la chasse en période estivale
2020/05/18 11:35:17 AM UTC+2	La nature s'est restaurée ... Ouvrir la chasse c'est dire OUI à un carnage . Changeons de monde !!! soyez logiques		Opposition de principe
2020/05/18 11:42:14 AM UTC+2	Je suis contre l'ouverture de la chasse cet été		Contre la chasse en période estivale
2020/05/18 3:15:03 PM UTC+2	Je suis en désaccord total avec la reprise de la chasse en juin Le grand prétexte de la régulation constitue à empêcher des animaux sauvages de se reproduire. Les chasseurs participent à la régulation face à dérégulation qu'ils provoquent. Il est aberrant d'autoriser la chasse en période de reproduction cette régularisation n'a aucun sens. De plus, à cause du confinement, les animaux ayant établis leurs quartiers sans trop de méfiance, cela va être un carnage... Les mois d'été sont propices aux activités comme les balades en familles , randonnées... Il serait logique d'en profiter sereinement , sans avoir peur de se faire tirer dessus Nous avons été confinés les plages sont interdites,les concerts , centre culturels en plein air etc mais la chasse ne l'est pas ... Le fait que les hommes, en détruisant les espaces naturels sauvages et la faune qui y vit, ne font qu'accroître la destruction de notre planète et augmentent sans cesse la mortalité de tout le vivant que ce soit de maladie, ou de tous les manques dus à l'éradication systématique de tout ce qui est indispensable à la vie. En empiétant sur tout et sur le peu d'espace sauvage qu'il reste pour les animaux sauvages libres , l'homme, doit cesser d'intervenir pour qu'ils puissent évoluer et vivre paisiblement... lui aussi. Premiers écologistes de France ,en chassant toute l'année , permettez moi de fortement en douté En vous remerciant de m'avoir lu, veuillez s'il vous plaît prévoir la publication d'une synthèse des avis qui vous ont été envoyés. Cordialement		Contre la chasse en période estivale
2020/05/18 5:14:22 PM UTC+2	Bonjour, Je suis CONTRE la chasse en été. Les animaux et les humains ont besoin d'être tranquilles dans la nature, au moins pendant le printemps et l'été. La plupart des animaux n'ont pas fini d'élever leurs petits. Des espèces protégées sont dérangées par la chasse même si elles ne sont pas visées. Les humains, pour leur santé, ont besoin de se ressourcer dans la nature, sans risquer d'être victimes d'accidents de chasse! Pour la richesse de la biodiversité et l'équilibre des humains, merci de laisser la nature sans chasseurs en été.		Contre la chasse en période estivale
2020/05/18 5:25:46 PM UTC+2	Bonjour, Je suis en désaccord avec toute forme de chasse de mai à fin septembre, donc contre l'ouverture au 1er Juin En dehors du danger que cela représente pour la pratique des autres activités extérieures comme la randonnée, le vtt, les pratiques équestres, les promenades familiales etc., la faune sauvage a besoin d'être tranquille pour se reproduire, se nourrir et grandir. Tous les animaux de la forêt ont une utilité. Ainsi, la survie du renard est essentielle pour lutter contre les maladies transmises par les tiques. Merci de ne pas permettre cette ouverture de la chasse. Cordialement.		Contre la chasse en période estivale
2020/05/18 5:47:07 PM UTC+2	A l'attention de la Direction Départementale des Territoires du département, Je suis en désaccord avec toute forme de chasse de mai à fin septembre, donc contre l'ouverture au 1er juin. En dehors du danger que cela représente pour la pratique des autres activités extérieures telles que la randonnée, le vtt, les pratiques équestres, les promenades familiales etc., la faune sauvage a besoin d'être tranquille pour se reproduire, se nourrir et grandir. De plus, une forêt avec sa faune sauvage et sans chasseurs est un atout essentiel pour le tourisme de la région. Merci de ne pas permettre cette ouverture de la chasse dans notre beau département. Cordialement.		Contre la chasse en période estivale
2020/05/18 6:12:20 PM UTC+2	Non à l'ouverture anticipée de la chasse que nous puissions profiter de nos forêts et que les animaux puissent vivre paisiblement. Merci		Contre la chasse en période estivale
2020/05/18 6:40:29 PM UTC+2	Je vous écris pour vous faire part de mon opposition de toute forme de chasse en été. La période de chasse ordinaire ("ouverture générale") de septembre à février-mars suffit amplement. Il est aberrant d'autoriser la chasse en période de reproduction, qui plus est dans un contexte où la faune sera logiquement perturbée par le retour de la présence humaine dans la nature après la tranquillité procuré par le confinement.		Contre la chasse en période estivale
2020/05/18 8:44:12 PM UTC+2	La chasse doit être interdite à proximité des habitations, même en zone rurale. Les contrevenants doivent être sévèrement punis.		Hors sujet
2020/05/18 11:57:46 PM UTC+2	Non à la reprise de la chasse en juin. On doit pouvoir se promener en forêt sans risqué d'être tué ;		Contre la chasse en période estivale
2020/05/19 12:15:44 AM UTC+2	En tant que soignant à l'Ugegcam notamment durant la période du confinement et dans les circonstances exceptionnelles de cette épidémie meurtrière, Je m'offusque que certains loisirs NON PRIORITAIRES continue à m'imposer à mes collègues et moi de risquer ma VIE pour des LOISIRS. Risquant de continuer la propagation de l'épidémie. L'humanité et le sens civique de certains m'interpelle et me désolent. On ne fait pas un métier de santé pour risquer sa vie mais pour en sauver.		Opposition de principe
2020/05/19 12:26:39 AM UTC+2	Bonjour, Je suis TOTALEMENT OPPOSEE à l'ouverture de la chasse en été, Merci de tenir compte de mon avis qui en représente tant d'autres...T		Contre la chasse en période estivale
2020/05/19 1:33:01 AM UTC+2	Bonjour Je suis contre toute forme de chasse en été. Je suis fermement opposée l'ouverture de la chasse prévue à partir du 1er juin 2020. La chasse représente un danger permanent pour tous les autres citoyens qui veulent profiter de leur liberté de circulation! La nature appartient à tous et n'est pas l'apanage des chasseurs, or, de fait, la présence des chasseurs en privé le reste de la population. Simplement se promener en famille en campagne ou dans les bois devient un danger vital, et ceci à cause des chasseurs! Cette situation est intolérable! Je m'oppose absolument à ce que ma vie et celle de ma famille soient mises en danger lors de nos promenades, randonnées, excursions. La chasse empêche tout le reste de la population de profiter du grand air en autonomie, et c'est déjà très préjudiciable, il est absolument intolérable de priver tout été 65,9 millions de français de leur droit de se promener librement et en toute sécurité, pour le plaisir d'1,1 millions de chasseurs! L'été est de plus une période de vacances, propice aux activités de plein air, excursions et randonnées. Ouvrir la chasse en été, c'est donc empêcher touristes et locaux de pratiquer leurs activités estivales en toute liberté et sécurité. Ayant grandi et vécu l'essentiel de ma vie en Seine et Marne, j'y passe régulièrement 1 ou 2 semaines de vacances en été, et la majorité de mes activités familiales sont des promenades dans la nature, devrai-je donc désormais renoncer à passer mes vacances en Seine et Marne pour garantir la sécurité de mes enfants? Merci de respecter la liberté de vivre et de profiter de la nature de l'ensemble de la population et de ne pas mettre notre vie et celle de nos enfants en danger, ce qui serait le cas si la chasse était autorisée en été. Cordialement		Contre la chasse en période estivale
2020/05/19 7:44:56 AM UTC+2	Je vis en Seine et Marne et suis opposée à l'ouverture de la chasse cet été.		Contre la chasse en période estivale
2020/05/19 7:59:35 AM UTC+2	Je suis opposée à cette modification de la période de chasse: les populations de l'île de France se déploient en famille dans un rayon de 100 km vers les forêts accessibles après un long confinement et seront en danger. Les animaux ont eu cette année des portées de jeunes qui seraient extrêmement exposés aux tirs.	Pas d'ouverture de la chasse cette année	Contre la chasse en période estivale
2020/05/19 8:20:21 AM UTC+2	Je suis opposé à la l'ouverture de la chasse cet été.		Contre la chasse en période estivale
2020/05/19 11:00:57 AM UTC+2	OBJET : AVIS DEFAVORABLE CONCERNANT LE PROJET D'OUVERTURE ANTICIPEE DE LA CHASSE Madame, Monsieur, Je souhaite exprimer mon avis défavorable concernant le projet d'ouverture anticipée de la chasse, dans le cadre de la consultation publique mise en place sur ce sujet. Après deux mois de confinement, les français aspirent à profiter tranquillement de leurs espaces naturels, alors qu'ils ont de plus en plus pu constater les bienfaits de cette période sur la vie sauvage. Cependant, les accidents de chasse sont bien réels, et sortir dans la nature en période de chasse devient de plus en plus stressant pour beaucoup d'entre nous. La nature n'appartient pas aux chasseurs. Enfin, il est clair que les arguments en faveur de la chasse sont de moins en moins crédibles, aussi ce projet n'a aucun sens. Comment justifier en effet des battues de sangliers qui ont été nourris par des chasseurs, la mise à mort de faisans nés en élevage, inadaptés à la vie sauvage, la chasse des renards qui régulent la prolifération des tiques porteuses de la bactérie Borrelia ... ou encore, sous prétexte d'études de certaines populations animales fortement menacées, des « prélèvements » qui mettent à mort l'animal, alors que bien d'autres techniques permettraient de le garder en vie ? Les chasseurs avanceront le fait que les gens ne comprennent pas parce qu'ils n'ont pas toutes les informations, qu'ils ne sont pas sur le terrain. Mais, au contraire, plus l'on se documente, et plus il est facile de voir que les chasseurs construisent leurs arguments pour justifier des pratiques qui n'ont pas de réels fondements. La faune sauvage doit être gérée avec autre chose que des armes à feu ou des pièges mettant l'animal à mort. Je vous remercie pour votre compréhension.		Contre la chasse en période estivale
2020/05/19 11:04:36 AM UTC+2	Non non et non !!!	LA VIE !!	Opposition de principe
2020/05/19 11:18:08 AM UTC+2	NON A L'OUVERTURE DE LA CHASSE EN JUIN		Contre la chasse en période estivale
2020/05/19 11:18:46 AM UTC+2	NON A L'OUVERTURE DE LA CHASSE EN JUIN		Contre la chasse en période estivale
2020/05/19 3:04:31 PM UTC+2	Absolument pas d'accord		Opposition de principe

Horodateur	VOS COMMENTAIRES	Le cas échéant, nom de la structure que vous représentez	Synthèse des observations
2020/05/19 3:25:57 PM UTC+2	<p>Bonjour, Voici l'avis défavorable des associations Nos Amis Les Animaux 85480 et de Forests From Farms (des associations pour la protection des animaux, de l'environnement et de la nature, pour la lutte contre le réchauffement climatique) pour les projets d'arrêté sur la chasse pour la saison 2020/2021. Pour commencer, nos membres sont de l'avis que la chasse en France devrait être carrément interdite pour la raison qu'elle fait plus de mal que de bien à l'écosystème, à l'environnement et aux concitoyens. Au moins 84 % de la population française est contre la chasse. Une pétition de l'association One Voice montre que plus de 218.500 personnes souhaitent même interdire la chasse en France, point final. La chasse est vue par beaucoup comme une nuisance. Mais on ne l'ose pas dire par peur de représailles. La présence des chasseurs, qui, surtout les week-ends, se promènent avec leurs fusils autour de nos propriétés, nos maisons et nos animaux domestiques, sans se priver de carrément nous harceler, devient de plus en plus insupportable. Les périodes de chasse sont beaucoup trop longues. Surtout la chasse en été est inacceptable. Pour donner aux autres, la majorité de la population, qui ne chassent pas, un peu de répit, nous souhaiterions que la chasse soit interdite, au moins tous les week-ends, tous les jours fériés et pendant les vacances scolaires, sans dérogations. La chasse, la pêche et le piégeage représentent une grave atteinte à 98.5% de français puisque le droit de chaque citoyen de profiter de la faune est piéiné si ces activités morbides sont autorisées. En effet, un citoyen qui prend plaisir à observer des animaux dans la nature n'empêche pas les chasseurs de pratiquer leur activité. L'inverse est impossible puisque lorsqu'un chasseur tue un animal il prive chaque citoyen de pouvoir voir cet animal puisqu'il est mort. Par ailleurs, c'est également une atteinte au droit du travail puisque les photographes animaliers eux-mêmes nous confient qu'il est de plus en plus difficile de pouvoir photographier des animaux dans leur milieu naturel puisque soit ils ont disparu, soit ils sont en voie de disparition et il est donc impossible ou très difficile de les prendre en photo. Une activité de « loisir » ne doit pas primer sur le droit des citoyens de profiter de la nature et encore moins quand il s'agit de leur emploi ! La chasse est un passe-temps extrêmement dangereux. Les accidents de chasse, non seulement chez les chasseurs, mais surtout aussi chez les non-chasseurs et leurs animaux domestiques, ne sont pas négligeables. Sachant que même en plein jour il y a des chasseurs qui ne peuvent même pas distinguer entre un cueilleur de champignons et une perdrix, nous pensons que ces heures d'ouverture à l'aube et à la nuit tombante sont extrêmement dangereuses et donc irresponsables. L'arrêté ne donne pas de statistiques, ni des raisons valables pour continuer la pratique de la chasse et ne s'adapte pas aux nouveaux résultats d'études sur la biodiversité déjà en danger par le changement climatique et les nouvelles pratiques paysannes qui se sont intensifiées. Pour les oiseaux par exemple, récemment deux études (l'une a été menée à l'échelle nationale par le STOC (Suivi Temporel des Oiseaux Communs), un programme de sciences participatives du Muséum national d'histoire naturelle auquel contribue la population ; et l'autre par le CNRS dans la plaine des Deux-Sèvres) ont démontré que "les oiseaux disparaissent des campagnes françaises à un rythme alarmant". nationalgeographic.fr/animaux/les-oiseaux-disparaissent-des-campagnes-francaises-un-rythme-alarmant Le "silence" de la nature en France est remarquable si on le compare par exemple avec les pays nordiques. Accepter la chasse aux oiseaux de passage est en plus en contradiction avec les intentions de la Directive Oiseaux de l'Union Européenne (79/409/CEE) et la Convention de Bern du 19 septembre 1979 relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel en Europe. Ces oiseaux sont tous protégés par cette directive et par la convention de Bern. Beaucoup de ces oiseaux sont migrateurs et entreprennent de grands voyages avec des destinations dans d'autres pays d'Europe, où ils sont protégés par de nombreux associations de la protection de la faune sauvage. La protection de ces oiseaux est payée par des donateurs, par divers états, et assurée avec l'aide de bénévoles. Ces oiseaux n'appartiennent donc pas uniquement aux Français qui ne peuvent pas s'arroger le droit de les tuer. En ce qui concerne les dégâts des sangliers, cet argument est injustement utilisé par les chasseurs qui eux-mêmes sont responsables de l'élevage, pour le lâcher et même pour le nourrissage des sangliers pour faire accroître la population de cette espèce. Nous pensons que la France devrait, si besoin, envisager la stérilisation des sangliers, ce qui est fait dans d'autres pays, comme l'Espagne. Pour ces animaux et surtout les chevreuils, la France devient invivable. Presque tout le territoire de la France, à part quelques rares endroits, est utilisé pour l'élevage et l'agriculture. Les animaux sauvages ne trouvent plus suffisamment de nourriture dans les zones naturelles ce qui les encourage à se nourrir dans les champs de maïs, de blé. Il faut redonner des terrains agricoles à la nature. Et les propriétaires de jardins, terrains et les agriculteurs devraient clôturer leur propriété pour empêcher que les animaux sauvages y entrent. En plus, la chasse de certains animaux comme le renard pose plutôt un danger pour la santé publique que l'inverse. Le renard est un animal très utile. Il a été démontré que la présence de prédateurs comme les renards et les fouines est bénéfique pour lutter contre les infections véhiculées par les tiques, telle que la bactérie de Borrelia responsable de la maladie de Lyme, un vrai danger de nos jours. Et le renard joue un rôle important pour la régulation des populations de rongeurs. La souffrance inacceptable des animaux causée par les chasseurs est évidente. La France a la plus longue liste de méthodes de chasse barbares et d'espèces soi-disant "nuisibles". La chasse à courre, à cor et à cri, par exemple, est déjà interdite dans beaucoup de pays européens. Nous ne manquons pas de vous informer que nous avons déjà attiré l'attention du Président de la République sur ce sujet: <a href="http://www.nosamislesanimaux.com/lettre-chasse-%C3%A0-courre.php">http://www.nosamislesanimaux.com/lettre-chasse-%C3%A0-courre.php</a> Nous sommes pour l'abolition de cette forme de chasse. La même chose pour la vénerie sous terre, qui est fondamentalement cruelle. Elle aussi n'est déjà plus pratiquée, et est même illégale, dans de nombreux pays européens. L'animal n'a aucune chance. Les animaux sont énormément stressés. Et le bledreau est d'ailleurs injustement accusé de transmettre la tuberculose bovine, ce qui est démenti par les études scientifiques : <a href="http://www.journaldelevironnement.net/article/tuberculose-bovine-le-bledreau-enfin-innocente.75192">http://www.journaldelevironnement.net/article/tuberculose-bovine-le-bledreau-enfin-innocente.75192</a> Il faut prendre l'exemple du Royaume Uni où les bledreaux ne seront plus abattus car le gouvernement a mis en place un programme de vaccination des bovins pour la tuberculose bovine <a href="https://www.gazettelesnes.com/news/18291587_phasing-badger-culls-promised-cattle-ib-vaccine-set-deployed/">https://www.gazettelesnes.com/news/18291587_phasing-badger-culls-promised-cattle-ib-vaccine-set-deployed/</a> Finalement, pour la chasse à tir du grand gibier, il est prouvé qu'à cause des nombreux tirs ratés les animaux ne sont pas morts d'un coup. Il faut plusieurs tirs pour tuer un animal ce qui cause une énorme souffrance inutile. Il est temps de prêter attention à la science et de lâcher les « traditions » du moyen âge. Au lieu de tuer des animaux sauvages, les agriculteurs et les chasseurs seraient mieux occupés à planter des arbres et créer des espaces de vie pour la vie sauvage. Les données scientifiques les plus récentes montrent que la vie sur terre est menacée. L'espèce humaine n'est qu'une petite partie de la chaîne écologique. La disparition des autres espèces mènera à la disparition de l'espèce humaine. Emmanuel Macron, pour contrer le slogan de Donald Trump « Make America Great Again ! », a inventé son propre slogan : « Make Our Planet Great Again! » Quand actuellement toutes les données scientifiques montrent que nous entrons dans une crise environnementale planétaire, continuer la chasse en France ferait preuve de l'insincérité, de l'hyppocrisie et du manque de bon sens de ceux qui sont censés veiller sur nous et protéger notre environnement. En vue de ces objections et du manque de rationalité dans cet arrêté, nous sommes de l'avis que cet arrêté ne devrait pas être approuvé. Cordialement. Présidente de Nos Amis Les Animaux 85480 et de Forests from Farms</p>	Nala85480 et Forests From Farms	Opposition de principe
2020/05/19 5:18:38 PM UTC+2	<p>La période de chasse ordinaire ("ouverture générale") de septembre à février-mars suffit amplement. Il est aberrant d'autoriser la chasse en période de reproduction, qui plus est dans un contexte où la faune sera logiquement perturbée par le retour de la présence humaine dans la nature après la tranquillité du confinement. Merci de prendre en compte l'intérêt de la nature, des animaux et des rivières, pas uniquement celui des chasseurs.</p> <p>Madame, Monsieur, Je souhaite donner un avis défavorable au sujet du projet d'arrêté relatif relatif à l'ouverture et la clôture de la chasse sur les points suivants: 1) Cadre de la consultation: Il est à remarquer que la note de présentation ne donne aucun élément justifiant les mesures prises. Or une consultation du public devrait présenter de solides arguments en justification du projet, de ce fait, plusieurs points sont contestables. Il faut rappeler que plusieurs arrêtés préfectoraux ont été annulés par les tribunaux en raison d'absence d'éléments justificatifs. 2) Concernant l'article 2 relativement aux chasses autorisées au 1er juin : Une ouverture de la chasse au 1er juin pour le chevreuil, le daim, le renard et le sanglier ainsi que la clôture au 31 mars sont à éviter absolument (même sur autorisation) pour les raisons suivantes: a) Cela fait courir un danger manifeste pour la population en période estivale (ou printanière), alors que de nombreuses personnes profitent de la nature (souvent sans se méfier car on croit généralement que la chasse ne commence qu'à l'automne). Le danger est d'autant plus grand pour des enfants et adolescents qui se promènent en l'absence d'adulte. En outre, il ne faut pas oublier que nombre de chasseurs ont des comportements irresponsables en ce qui concerne la sécurité et très agressifs envers les promeneurs. Enfin, les munitions utilisées pour le grand gibier sont particulièrement dangereuses pour la population. Il est du devoir des pouvoirs publics d'éviter de tels dangers. Pour des raisons de sécurité, aucune chasse ne devrait avoir lieu avant le mois de septembre. b) La chasse à cette période engendre une perturbation de toute la faune sauvage à une époque où elle a besoin de tranquillité pour se reproduire et nourrir les jeunes. La chute dramatique de la biodiversité doit inciter à attribuer une importance particulière à ce point. c) Plus particulièrement en ce qui concerne le renard, il n'a absolument pas à être considéré comme nuisible et être chassé pendant une période prolongée en effet: i) Le renard n'est pas nuisible mais utile pour les agriculteurs (son rôle pour limiter les campagnols est largement reconnu et les agriculteurs regrettent vivement les renards dans les départements où les effectifs ont chuté à la suite d'un acharnement excessif. ii) De nombreuses études ont montré que les risques sanitaires qu'il présente sont minimes et qu'au contraire, son effet de prédateur est bénéfique sur le plan sanitaire dans la gestion des animaux malades, celle des cadavres d'animaux et envers la maladie de Lyme. De plus, il est prouvé scientifiquement que les destructions de renards ne peuvent qu'augmenter les propagations de maladies. iii) Tous les prétextes invoqués ne servent qu'à cacher le seul argument véridique: le renard est perçu comme un concurrent par les chasseurs (voir aussi le comportement analogue de certains vis-à-vis du lynx). Or si les chasseurs ont trop chassé le petit gibier, désormais rare, et se retrouvent à lâcher du gibier d'élevage totalement « naïf » et inadapté à la vie sauvage, ce n'est pas par la faute du renard. La faune sauvage n'a pas à être détruite pour permettre aux chasseurs de tuer eux-mêmes les animaux d'élevage lâchés quelques jours plus tôt. Si aucune chasse ne doit avoir lieu au printemps et en été dans l'intérêt général de la population et de la faune, vu ce qui précède l'interdiction est encore plus justifiée dans le cas du renard qui ne prolfère pas (il s'autorégule) et qui est bénéfique pour l'équilibre environnemental. L'abrogation de la chasse anticipée du renard est donc une priorité. 3) Concernant l'article 1 relativement à la période complémentaire de vénerie du bledreau à partir du 15 mai: cf projet spécifique période complémentaire 4) Concernant l'article 5 relatif à la vénerie sous terre et la chasse à courre : La vénerie sous terre et la chasse à courre devraient toutes deux être globalement interdites car elles font subir à la faune un stress et des souffrances injustifiables. La chasse à tir a déjà un effet suffisamment destructeur sur la faune sauvage, sa pratique est amplement suffisante. En outre, comme cela a été dit pour la prolongation de la chasse du sanglier en mars, la fin de la chasse à courre au 31 mars pose de gros problèmes pour la sécurité de la population et pour la tranquillité de la faune en période de reproduction, donc pour la biodiversité. 5) Concernant l'article 7 relatif aux enclos cynégétiques: De même que pour la chasse à courre et la vénerie sous terre, ne serait-il pas enfin temps d'interdire ce type de lieux de chasse du fait que la faune n'a aucun espoir de s'en sortir par la fuite? 6) Concernant les articles 1, 2, 6 relativement à la chasse de certaines espèces : a) D'après la liste rouge de l'UICN, qui recense les espèces menacées sur notre territoire: - le lapin de garenne et le putois sont classés comme quasi-menacés avec des effectifs à la baisse. Certes, il y a pour le lapin des variations locales mais le fait qu'il soit victime de la maladie virale hémorragique, la raréfaction de ses habitats et son classement comme espèce quasi-menacée devraient inciter à le protéger davantage. - la tourterelle des bois est classée vulnérable avec des effectifs à la baisse, - l'alouette des champs est classée quasi-menacée. Il est donc nécessaire: - de limiter très fortement la chasse du lapin, - d'interdire totalement celle: - du putois, - de la tourterelle des bois et de l'alouette des champs. b) L'état des populations de lièvre justifierait également une plus ample limitation de sa chasse. c) Le vision d'Europe étant classé en danger critique d'extinction, il convient de prendre des mesures strictes et efficaces concernant la chasse du vision d'Amérique de manière à être sûr d'éviter toute confusion avec le vision d'Europe. La distinction étant quasi-impossible par chasse à tir, seul le piégeage devrait être autorisé avec intervention d'un expert indépendant pour décider du sort de l'animal; l'autre possibilité, adoptée par certains départements est l'interdiction de cette chasse. d) De nombreuses espèces d'oiseaux et en particulier de gibier d'eau considérées comme chassables étant classées en danger critique, en danger, vulnérables ou quasi-menacées: - la chasse du gibier d'eau et des oiseaux de passage devraient donc avoir des jours et horaires réduits, - elles devraient être interdite pour les espèces figurant sur la liste rouge. Pour information, la liste rouge contient entre autres pour les oiseaux: - bécassine des marais, en danger critique et ses effectifs sont en diminution - macreuse brune: en danger comme hivernant - sarcelle d'hiver et d'été, oie centrée, fuligule milouvin, barge à queue noire, courlis centré : vulnérable - oie des moissons: vulnérable comme hivernant - râle d'eau, vanneau huppé: quasi-menacé - fuligule morillon, fuligule milouvan: quasi-menacé comme hivernant e) Les mustélidés (autres que le putois et vision dont les cas ont déjà été évoqués) belette, fouine, martre, hermine ne présentant aucun intérêt (culinaire) en tant que gibier, la chasse de ces animaux relève des mêmes raisons que celles du renard. Encore une fois, la faune sauvage n'a pas à être détruite pour permettre au gibier d'élevage - totalement inadapté à la vie sauvage - de survivre quelques heures de plus en attendant d'être abattu par les chasseurs. Comme pour le renard, il convient d'interdire la chasse de ces espèces. 6) Concernant l'article 8 relatif à la chasse par temps de neige: - Vu les remarques faites ci-dessus au sujet du renard, - vu les remarques faites au sujet du lapin, - vu les remarques faites au sujet du gibier d'eau, - vu les remarques faites au sujet de la chasse à courre et de la vénerie sous terre, - étant donné que la neige rend les conditions particulièrement difficiles pour le gibier alors qu'elle avantage les chasseurs, il convient d'interdire la chasse par temps de neige sans dérogation, en particulier pour le renard, le lapin, le gibier d'eau, la chasse à courre et la vénerie sous terre, voire le gibier soumis au plan de chasse en général. 7) Relativement à la sécurité: Il serait opportun de rappeler de manière détaillée les règles de sécurité concernant les tirs à proximité / depuis / en direction des chemins, bâtiments, lieux où se trouvent des animaux domestiques etc. 8) Zones protégées:: La préfecture devrait être à la tête d'un mouvement de responsabilité à ce sujet en multipliant les zones protégées avec interdiction de chasse sans dérogations. 9) En complément de la demande d'interdiction de la chasse au printemps et en été (évoquée au 2): Une immense majorité de la population demande à ce que - pour des raisons de sécurité - la chasse soit au minimum interdite le mercredi et le dimanche. L'un pour la sécurité des enfants, l'autre pour celle des familles. Dans la mesure où: - pour éviter la chute de la biodiversité, la faune sauvage ne doit pas être mise continuellement sous pression, - la majorité de la population n'a pas à être « confinée » quasiment toute l'année par peur du comportement inconscient de nombreux chasseurs, introduire une limitation forte des jours de chasse est une nécessité. Une solution raisonnable serait d'autoriser la chasse par exemple uniquement le samedi et le lundi, (ou au maximum vendredi, samedi et lundi) et sans aucune dérogation, les chasseurs ayant ainsi la possibilité de choisir l'un ou l'autre selon qu'ils travaillent ou non. En conclusion, Vous vous doutez de mon opposition à la chasse, mais j'essaie de trouver un compromis raisonnable pour les chasseurs (même si l'interdiction totale ne serait pas absurde: elle a bien été votée dans le canton de Genève en Suisse). Dans la mesure où: - les scientifiques alertent sur l'effondrement de la biodiversité, - la compétence des chasseurs et leur objectivité en ce qui concerne l'équilibre écologique sont plus auto-proclamées que sérieuses; elles ne souffrent pas la comparaison face à celles des scientifiques, - les chasseurs constituent une très petite minorité dans la population, - les personnes qui souhaitent l'interdiction de la chasse, ou au moins une limitation réellement drastique, constituent une majorité très importante, j'estime que la modification de l'arrêté selon les points que j'ai évoqués serait un compromis vraiment très raisonnable vis-à-vis des chasseurs. En espérant que vous pourrez adopter une attitude responsable sur le plan de l'environnement et de la sécurité, et refuser d'accéder aux demandes incessantes de la minorité représentée par les fédérations de chasse, je vous prie, Madame, Monsieur, d'agréer l'expression de ma respectueuse considération,</p>		Contre la chasse en période estivale
2020/05/19 5:56:02 PM UTC+2	<p>3) Concernant l'article 1 relativement à la période complémentaire de vénerie du bledreau à partir du 15 mai: cf projet spécifique période complémentaire 4) Concernant l'article 5 relatif à la vénerie sous terre et la chasse à courre : La vénerie sous terre et la chasse à courre devraient toutes deux être globalement interdites car elles font subir à la faune un stress et des souffrances injustifiables. La chasse à tir a déjà un effet suffisamment destructeur sur la faune sauvage, sa pratique est amplement suffisante. En outre, comme cela a été dit pour la prolongation de la chasse du sanglier en mars, la fin de la chasse à courre au 31 mars pose de gros problèmes pour la sécurité de la population et pour la tranquillité de la faune en période de reproduction, donc pour la biodiversité. 5) Concernant l'article 7 relatif aux enclos cynégétiques: De même que pour la chasse à courre et la vénerie sous terre, ne serait-il pas enfin temps d'interdire ce type de lieux de chasse du fait que la faune n'a aucun espoir de s'en sortir par la fuite? 6) Concernant les articles 1, 2, 6 relativement à la chasse de certaines espèces : a) D'après la liste rouge de l'UICN, qui recense les espèces menacées sur notre territoire: - le lapin de garenne et le putois sont classés comme quasi-menacés avec des effectifs à la baisse. Certes, il y a pour le lapin des variations locales mais le fait qu'il soit victime de la maladie virale hémorragique, la raréfaction de ses habitats et son classement comme espèce quasi-menacée devraient inciter à le protéger davantage. - la tourterelle des bois est classée vulnérable avec des effectifs à la baisse, - l'alouette des champs est classée quasi-menacée. Il est donc nécessaire: - de limiter très fortement la chasse du lapin, - d'interdire totalement celle: - du putois, - de la tourterelle des bois et de l'alouette des champs. b) L'état des populations de lièvre justifierait également une plus ample limitation de sa chasse. c) Le vision d'Europe étant classé en danger critique d'extinction, il convient de prendre des mesures strictes et efficaces concernant la chasse du vision d'Amérique de manière à être sûr d'éviter toute confusion avec le vision d'Europe. La distinction étant quasi-impossible par chasse à tir, seul le piégeage devrait être autorisé avec intervention d'un expert indépendant pour décider du sort de l'animal; l'autre possibilité, adoptée par certains départements est l'interdiction de cette chasse. d) De nombreuses espèces d'oiseaux et en particulier de gibier d'eau considérées comme chassables étant classées en danger critique, en danger, vulnérables ou quasi-menacées: - la chasse du gibier d'eau et des oiseaux de passage devraient donc avoir des jours et horaires réduits, - elles devraient être interdite pour les espèces figurant sur la liste rouge. Pour information, la liste rouge contient entre autres pour les oiseaux: - bécassine des marais, en danger critique et ses effectifs sont en diminution - macreuse brune: en danger comme hivernant - sarcelle d'hiver et d'été, oie centrée, fuligule milouvin, barge à queue noire, courlis centré : vulnérable - oie des moissons: vulnérable comme hivernant - râle d'eau, vanneau huppé: quasi-menacé - fuligule morillon, fuligule milouvan: quasi-menacé comme hivernant e) Les mustélidés (autres que le putois et vision dont les cas ont déjà été évoqués) belette, fouine, martre, hermine ne présentant aucun intérêt (culinaire) en tant que gibier, la chasse de ces animaux relève des mêmes raisons que celles du renard. Encore une fois, la faune sauvage n'a pas à être détruite pour permettre au gibier d'élevage - totalement inadapté à la vie sauvage - de survivre quelques heures de plus en attendant d'être abattu par les chasseurs. Comme pour le renard, il convient d'interdire la chasse de ces espèces. 6) Concernant l'article 8 relatif à la chasse par temps de neige: - Vu les remarques faites ci-dessus au sujet du renard, - vu les remarques faites au sujet du lapin, - vu les remarques faites au sujet du gibier d'eau, - vu les remarques faites au sujet de la chasse à courre et de la vénerie sous terre, - étant donné que la neige rend les conditions particulièrement difficiles pour le gibier alors qu'elle avantage les chasseurs, il convient d'interdire la chasse par temps de neige sans dérogation, en particulier pour le renard, le lapin, le gibier d'eau, la chasse à courre et la vénerie sous terre, voire le gibier soumis au plan de chasse en général. 7) Relativement à la sécurité: Il serait opportun de rappeler de manière détaillée les règles de sécurité concernant les tirs à proximité / depuis / en direction des chemins, bâtiments, lieux où se trouvent des animaux domestiques etc. 8) Zones protégées:: La préfecture devrait être à la tête d'un mouvement de responsabilité à ce sujet en multipliant les zones protégées avec interdiction de chasse sans dérogations. 9) En complément de la demande d'interdiction de la chasse au printemps et en été (évoquée au 2): Une immense majorité de la population demande à ce que - pour des raisons de sécurité - la chasse soit au minimum interdite le mercredi et le dimanche. L'un pour la sécurité des enfants, l'autre pour celle des familles. Dans la mesure où: - pour éviter la chute de la biodiversité, la faune sauvage ne doit pas être mise continuellement sous pression, - la majorité de la population n'a pas à être « confinée » quasiment toute l'année par peur du comportement inconscient de nombreux chasseurs, introduire une limitation forte des jours de chasse est une nécessité. Une solution raisonnable serait d'autoriser la chasse par exemple uniquement le samedi et le lundi, (ou au maximum vendredi, samedi et lundi) et sans aucune dérogation, les chasseurs ayant ainsi la possibilité de choisir l'un ou l'autre selon qu'ils travaillent ou non. En conclusion, Vous vous doutez de mon opposition à la chasse, mais j'essaie de trouver un compromis raisonnable pour les chasseurs (même si l'interdiction totale ne serait pas absurde: elle a bien été votée dans le canton de Genève en Suisse). Dans la mesure où: - les scientifiques alertent sur l'effondrement de la biodiversité, - la compétence des chasseurs et leur objectivité en ce qui concerne l'équilibre écologique sont plus auto-proclamées que sérieuses; elles ne souffrent pas la comparaison face à celles des scientifiques, - les chasseurs constituent une très petite minorité dans la population, - les personnes qui souhaitent l'interdiction de la chasse, ou au moins une limitation réellement drastique, constituent une majorité très importante, j'estime que la modification de l'arrêté selon les points que j'ai évoqués serait un compromis vraiment très raisonnable vis-à-vis des chasseurs. En espérant que vous pourrez adopter une attitude responsable sur le plan de l'environnement et de la sécurité, et refuser d'accéder aux demandes incessantes de la minorité représentée par les fédérations de chasse, je vous prie, Madame, Monsieur, d'agréer l'expression de ma respectueuse considération,</p>		Opposition de principe
2020/05/19 6:38:40 PM UTC+2	CONTRE l ouverture de la chasse et le decret	Président association Tasman project	Opposition de principe

Projet d'arrêté relatif à l'ouverture et la clôture de la chasse 2020-2021

Horodateur	VOS COMMENTAIRES	Le cas échéant, nom de la structure que vous représentez	Synthèse des observations
2020/05/19 7:54:08 PM UTC+2	Cela nuit à la biodiversité, il n'y a aucune visibilité sur les effectifs des espèces animales à venir, compte tenu du contexte environnemental incertain (dégâts climatiques par tempêtes, sécheresses, eaux, feux, maladies,...). Je suis contre l'ouverture anticipée de la chasse grands gibiers et renard. Donc, la chasse pour les loisirs, dite culturelle, n'est pas un argument au moment où l'espèce humaine doit se préoccuper de l'environnement et des écosystèmes. Je suis contre l'ouverture anticipée pour les espèces citées dans ce projet d'arrêté, trop c'est trop. On ne peut pas d'un côté appeler au tourisme pour nos beaux sites naturels et les détruire en même temps. C'est devenu impossible de profiter de la nature, d'observer les animaux paisiblement par peur de se prendre du plomb. Cela entraîne également une pollution des sols, une mortalité collatérale d'espèces d'animaux qui vont ingérer ces plombs. La chasse et le stress tuent les oiseaux, dont bons nombres d'espèces sont menacés d'extinction. Les sols sont piétinés, creusés, des végétaux ne se renouvellent pas, parfois endémiques à notre région. Les chasseurs empiètent sur les libertés des autres concitoyens qui souhaitent se promener en toute sécurité et vivre dans une nature préservée, de plus en période estivale. La nature, la biodiversité n'appartiennent pas aux seuls chasseurs sous prétexte de loisir versus régulation. Il n'y a pas de temps à rattraper suite au confinement concernant la régulation de la biodiversité, la nature fait très bien le travail seule, cela est prouvé dans des zones de ré-ensauvagement.		Contre la chasse en période estivale
2020/05/19 8:32:32 PM UTC+2	Rien ne justifie ce projet d'ouverture de chasse en juin, ni le nombre d'animaux, ni le nombre de nuisibles. Nous voudrions pouvoir profiter de nos forêts sans craindre les chasseurs et leurs excès.		Contre la chasse en période estivale
2020/05/19 9:54:03 PM UTC+2	Nous devons respecter la nature, ces forêts déjà mises à mal par l'homme devraient être protégées comme les animaux qui la peuplent, le renard n'est pas nuisible, et tant qu'on le laisse tranquille il nous protège de la borella, enfin, après ce long confinement, laissons les gens se ressourcer tranquillement dans la nature, merci		Hors sujet
2020/05/19 10:13:54 PM UTC+2			Sans avis
2020/05/19 10:19:33 PM UTC+2	Je suis opposé à la chasse en été. C'est une saison où je me promène en forêt.		Contre la chasse en période estivale
2020/05/19 10:25:06 PM UTC+2	L'été, la chasse doit être interdite pour que les promeneurs puissent sortir en sécurité.		Contre la chasse en période estivale
2020/05/19 10:33:15 PM UTC+2	Bonjour, Je soussigné Victor Guéry, vous informe par le présent message de mon opposition absolue à votre intention d'autoriser la réouverture de la chasse au chevreuil, renard, daim et sanglier, à partir du 1er juin dans notre département. Je prends la responsabilité de cette opposition citoyenne avec la conviction qu'elle répond à l'intérêt général. La chasse représente, pour les promeneurs des forêts de Seine et Marne, une nuisance et un menace pour leur sécurité. Elle restreint leur liberté de déplacement. De plus, l'impact écologique de cette activité de loisir, pratiquée par une minorité, est très problématique. Merci de tenir compte de ma démarche. Bien cordialement.		Contre la chasse en période estivale
2020/05/19 11:36:58 PM UTC+2	Madame, Monsieur, J'ai appris que vous alliez autoriser la chasse à partir du 1er juin. Je suis outré. La période de chasse ordinaire ("ouverture générale") de septembre à février-mars suffit amplement. Il est aberrant d'autoriser la chasse en période de reproduction, qui plus est dans un contexte où la faune sera logiquement perturbée par le retour de la présence humaine dans la nature après la tranquillité du confinement. Merci de prendre en compte l'intérêt de la nature, des animaux et des riverains, pas uniquement celui des chasseurs. En vous remerciant. Bien cordialement,		Contre la chasse en période estivale
2020/05/20 12:14:48 AM UTC+2	Déjà qu'il est difficile de se promener en forêt habituellement, je trouve inadmissible que la chasse soit ouverte sur notre temps de promenade. Non a la reprise de la chasse. Surtout qu'il y a eu des chasseurs pendant le confinement.		Opposition de principe
2020/05/20 1:20:24 AM UTC+2			Sans avis
2020/05/20 7:57:14 AM UTC+2	Je suis contre laissez la faune profiter de ce moment de calme		Opposition de principe
2020/05/20 8:56:13 AM UTC+2	Vraiment marre des chasseurs qui se croient tout permis. Même quand la chasse n'est pas ouverte, ça canarde par chez nous. Et comme ça braconne, ce sont des coups de fusil à minuit ou 5h du mat! Ainsi que des élevages de faisans qu'on lâche pour faire joujou! STOP!		Opposition de principe
2020/05/20 9:22:06 AM UTC+2			Sans avis
2020/05/20 11:58:31 AM UTC+2	La chasse est mauvaise pour le tourisme, elle fait fuir la vacanciers, les promeneurs, qui a déjà assez souffert. Pas de chasse avant fin août !		Contre la chasse en période estivale
2020/05/20 3:29:20 PM UTC+2	Monsieur le Préfet, Nous vous faisons part de notre opposition, et ce, à l'instar de nombreuses associations de protection de la nature et des animaux, concernant ce projet d'arrêté préfectoral autorisant la chasse l'été. Sur quel fondement est pris un tel arrêté aussi absurde et en période hors saison de chasse ? La période de chasse ordinaire ("ouverture générale") de septembre à février-mars suffit amplement. Il est aberrant d'autoriser la chasse en période de reproduction, qui plus est dans un contexte où la faune sera logiquement perturbée par le retour de la présence humaine dans la nature après la tranquillité du confinement. Ce projet va permettre un vrai massacre injustifié et une pure folie en plein été avec les randonneurs Ce projet est intolérable et non justifiable, il sera donc facilement attaqué en justice. Car ces tirs insensés se répercuteront sur tous les animaux et mettront en jeu la tranquillité de toutes les autres espèces : • Les tirs d'été exercent une pression cynégétique insoutenable pour tous les animaux, qui n'ont que très peu de répit sur toute l'année. • Les tirs d'été vont inévitablement perturber d'autres espèces dont la chasse n'est pas encore ouverte, ou encore des espèces protégées, et alors que les jeunes ne sont pas encore sevrés. Encore des cadeaux aux chasseurs dont le seul intérêt est de tuer et de massacrer les gibiers et les prédateurs ! Une atteinte intolérable à la biodiversité et à la tranquillité, avec une réelle menace et risques pour les promeneurs : • Les tirs d'été augmentent lourdement et de manière inacceptable les risques d'accidents de chasse impliquant des non-chasseurs, d'autant plus dans un département très fréquenté en saison estivale par les touristes, randonneurs et autres adeptes de sports d'extérieur. Ces derniers n'ont que très peu de mois dans l'année pour se promener en pleine nature sans être inquiétés. • Une telle décision est inéquitable et va à l'encontre de tout impératif de sécurité publique dont le préfet est pourtant le garant ! Concernant plus précisément le renard : celui-ci a toute sa place dans le monde de la biodiversité, et c'est un utile prédateur et un acteur contre la maladie de Lyme : • Le Renard, comme les mustélidés et les rapaces, contribue à la régulation des populations de rongeurs. Si le petit gibier disparaît, c'est essentiellement la faute des chasseurs et d'une urbanisation croissante. Il suffit de rappeler qu'un renard consomme de 6 000 à 10 000 rongeurs par an pour comprendre l'intérêt qu'il représente en tant qu'auxiliaire agricole. • Par ailleurs, le renard ne sera jamais en surpopulation, car c'est une espèce qui s'autorégule en fonction de la disponibilité en nourriture. • Or, les renards mangent les proies affaiblies par les tiques vecteurs de la maladie de Lyme, d'où leur rôle utile de nettoyeur. Les tirs, en provoquant le déplacement des individus, ont un effet contre-productif sur la propagation des zoonoses. Des études scientifiques ont montré que le renard contribue également à limiter la diffusion de la maladie de Lyme. • De telles autorisations permettent aux chasseurs de tirer le renard avant l'ouverture de la chasse alors que cette espèce subit déjà trop de persécutions : chasse à courre jusqu'à fin mars, déterrage et piégeage toute l'année. • Et, il ne dérange que les chasseurs « massacreurs » de gibiers relâchés la veille. Car, les chasseurs ne sont pas des protecteurs de la nature, mais les protecteurs de leurs seuls gibiers « d'élevages ». Révélez les 30 millions d'espèces élevées dans des conditions ignobles en France (lapins, perdrix, faisans), pour être relâchés la veille de la chasse, de pauvres animaux apeurés et perdus, proies faciles. Belle gestion et régulation ! Quand laisserez-vous enfin vivre en paix la nature et toute sa belle biodiversité ? Tous ces odieux arrêtés qui se succèdent pour tirer, massacrer: chevreuils, renards, daims, bialreaux, corbeaux, corneilles...etc., la nature n'en peut plus et nous on n'en veut plus. Ca suffit cette appropriation du vivant, de la biodiversité (du moins de ce qu'il en reste en France) au profit de cette minorité dangereuse de chasseurs . Ca suffit de nous soumettre au lobby chasse, alors que nous sommes des millions à dénoncer la chasse massacre en France, qui devrait avoir honte avec ses odieux relâcher d'animaux d'élevages. En Europe, la France est loin derrière les autres pays, qui savent faire côtoyer la population avec ses animaux sauvages, et sans cette volonté malsaine de tout détruire. Nous sommes totalement opposés à l'ouverture de toute forme de chasse en été. Car, après cette période de confinement pour nous humains, et donc période de sérénité de respiration pour la nature et sa faune sauvage, on va la réveiller à coup de fusils !! Sachez que nous ne laisserons pas la nature être sacrificielle à cette chasse massacre. Nous vous demandons de bien vouloir reconsidérer ce projet insensé, qui pourra facilement être retoqué devant les tribunaux administratifs avec la mise en cause de la responsabilité du préfet en cas d'accident. Cordialement		Contre la chasse en période estivale
2020/05/20 6:03:11 PM UTC+2	Madame, Monsieur, Par le présent courriel, je vous fais part de mon opposition à l'ouverture de tout forme de chasse en été. La période de chasse ordinaire ("ouverture générale") de septembre à février-mars suffit amplement. Il est aberrant d'autoriser la chasse en période de reproduction, qui plus est dans un contexte où la faune sera logiquement perturbée par le retour de la présence humaine dans la nature après la tranquillité du confinement. Source d'un nombre croissant d'incidents, mais aussi d'accidents chaque année irréparables, la chasse d'été met en péril la tranquillité et la sécurité des utilisateurs de l'espace rural dont les promeneurs, randonneurs, VTTistes. Cette chasse bafoue les attentes d'une très large majorité de citoyens pour un accès à la nature ouvert et sécurisé. En espérant que vous comprendrez que les amateurs de nature sans fusil dont je fais partie ont autant le droit de profiter de nos merveilleux territoires que les chasseurs. Cordiales salutations		Contre la chasse en période estivale
2020/05/20 7:24:42 PM UTC+2	Suite aux arrêtés préfectoraux réglementant la campagne cynégétique 2020-2021 et notamment sur les projets d'ouverture anticipée le 1er juin (chevreuil, renard, sanglier, daim) je souhaitais vous faire part de mes observations : Je suis opposée à l'ouverture de la chasse en été. En effet la chasse représente à mon sens un grand danger pour la pratique de toutes les autres activités extérieures telles que la randonnée, le vélo, le cheval ou les promenades en famille particulièrement fréquentes à cette saison de l'année. Le tourisme en France sera plébiscité cette année, notamment dans votre département et je trouve que cela pourrait nuire considérablement à votre image et surtout à la sécurité des gens si les différents espaces naturels se transformaient en champs de tirs d'autant que tout le monde rêve de sortir après ce très long confinement. Les populations animales ont pu bénéficier d'un peu de répit et il me semble important de nous interroger aujourd'hui sur les conséquences terribles de la chasse sur l'ensemble des espèces.		Contre la chasse en période estivale
2020/05/21 0:43:53 AM UTC+3	Je suis contre.	Dimbour	Opposition de principe